

DREAL

GRAND EST

Service Transports

2017

La sécurité routière dans la région Grand Est

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Bilan annuel de l'accidentalité



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Observatoire régional de la sécurité routière

www.Grand-Est.developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

L'essentiel

Définitions	
Sources	
Références	
Les principaux indicateurs	3

Analyse Régionale

Chiffres clés et évolutions	4
Alcool	6
Stupéfiants	7
Alcool et stupéfiants	8
Tranches d'âges	9
Catégories d'usagers	10
Usagers / âges – Types de collisions	11
Âges et périodes – Effet de la luminosité	12
Routes – Mortalité selon le milieu	13
Sillon autoroutier A30 / A31	14
Sillon autoroutier A35 / A36	15

Analyse départementale

Ardennes	16
Aube	18
Marne	20
Haute-Marne	22
Meurthe-et-Moselle	24
Meuse	26
Moselle	28
Bas-Rhin	30
Haut-Rhin	32
Vosges	34

Analyse des données, rédaction & conception : Cerema Dter-Est, ORSR Grand Est

Extraction & production des données : Cerema Dter-Est

Crédits photos : Médiathèque Terra, Google Maps (Street View)

Publication : novembre 2018

ISSN 2553-5528 (imprimé)

ISSN 2553-8802 (en ligne)

Tous droits réservés.

Définitions

Accident corporel : accident (mortel ou non mortel) de la circulation routière, qui provoque au moins une victime c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux, survenant sur une voie publique ou privée et ouverte à la circulation publique et impliquant au moins un véhicule.

Accident grave : accident avec au moins une personne tuée ou blessée hospitalisée.

Personne tuée : personne décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Personne blessée hospitalisée : personne admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures.

Personne blessée légèrement : personne ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures.

Victimes : personnes impliquées non indemnes : personnes tuées + personnes blessées hospitalisées + personnes blessées légèrement.

Victimes graves : personnes tuées + personnes blessées hospitalisées.

Gravité : indicateur rapportant le nombre d'accidents mortels au nombre d'accidents graves.

Véhicule : engin susceptible de se mouvoir par un dispositif propre, que ce soit par un moteur, mais aussi un animal ou un pédalier.

Autres véhicules : voiturette, quad léger $\leq 50\text{cm}^3$ et quad lourd $\geq 50\text{cm}^3$, train, tramway, engin spécial, tracteur agricole.

Autres voies : hors réseau public, voies communales, parcs de stationnement ouvert à la circulation publique.

Sources

Fichier national des accidents corporels : La base nationale a été arrêtée en mai 2017.

Le fichier national des accidents corporels de la circulation, dit « fichier BAAC », regroupe les Bulletins d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation (ou BAAC) que les forces de l'ordre renseignent pour chaque accident corporel porté à leur connaissance.

Chiffres clés : INSEE (estimation 2016), SOeS-RSVERO (parc VL 2016), SETRA (réseau routier 2015)



Références

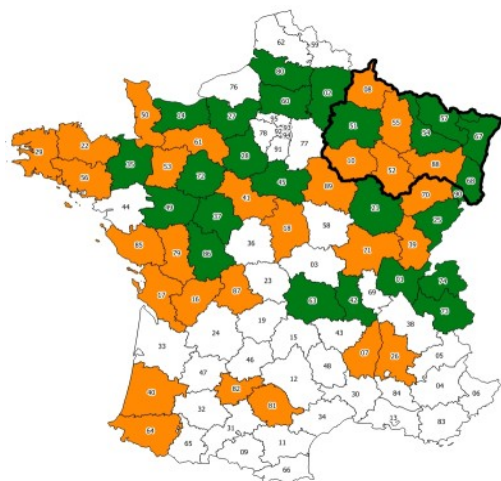
Les données de la région Grand Est ont été comparées à celles de départements avec des profils de sécurité routière similaires.

Pour 5 départements, **Ardennes, Aube, Haute-Marne, Meuse et Vosges**, elles ont été comparées à un lot de 28 départements de référence appelés « départements de transition ». Il présente des départements équilibrés en termes de territoires urbains et ruraux mais une moindre mobilité sur leur réseau structurant du fait de leur éloignement des grands corridors de transit.

Pour les 5 autres départements, **Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin**, elles ont été comparées à un lot de 25 départements de référence appelés « départements multipolaires ». Il comprend des départements composés d'agglomérations de taille moyenne et entrecoupés de zones à dominante rurale. Il bénéficie indirectement des flux de circulation importants entre la capitale et les grandes agglomérations françaises et européennes en accueillant quelques-uns des grands axes routiers.

L'ensemble du Grand Est a quant-à lui été comparé à la réunion de ces deux lots appelée « référence ».

-  Départements dits « de transition »
-  Départements dits « multipolaires »



Les principaux indicateurs

- **3 764 accidents corporels** ↗
dont
 - **1 926 accidents graves** ↗
- **4 942 victimes** ↗
dont
 - **281 personnes tuées** ↗
 - **1 944 blessés hospitalisés** ↗

CHIFFRES CLÉS

BILAN GLOBAL	Région Grand Est		Référence		France	
	2017	Evolution*	2017	Evolution*	2017	Evolution*
Accidents corporels	3 764	+ 4,9 %	16 440	+ 11,4 %	58 613	+ 1,9 %
accidents graves	1 926	+ 5,0 %	9 505	+ 7,5 %	26 300	+ 3,4 %
dont accidents mortels	265	+ 4,3 %	1 408	+ 4,5 %	3 221	- 0,2 %
Victimes	4 942	+ 3,4 %	22 401	+ 8,9 %	76 832	+ 0,9 %
personnes tuées	281	+ 3,3 %	1 512	+ 3,1 %	3 448	- 0,8 %
personnes blessées hospitalisées	1 944	+ 1,0 %	9 914	+ 6,1 %	27 732	+ 2,0 %
personnes blessées légèrement	2 717	+ 5,2 %	10 975	+ 12,5 %	45 652	+ 0,4 %
Gravité	14 %	0 pt(s)	15 %	0 pt(s)	12 %	0 pt(s)

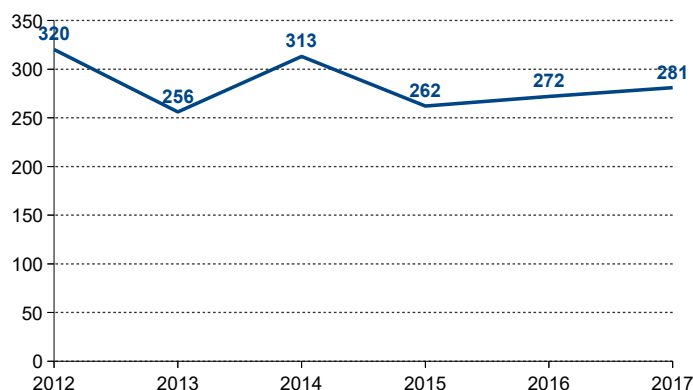
* % d'évolution par rapport à l'année 2016

L'accidentalité routière de la région Grand Est évolue en 2017 de manière défavorable par rapport à 2016. Avec tous les indicateurs à la hausse, cela s'oppose à la tendance encourageante observée en 2015. La hausse la plus sensible concerne les nombres d'accidents graves et d'accidents corporels qui augmentent respectivement de 5 % et de 4,9 %. Plus modérément, le nombre de personnes blessées hospitalisées progresse de 1 %. Enfin, s'agissant de la mortalité, on déplore 9 personnes tuées de plus par rapport à l'année 2016. Il faut noter que la gravité dans la région, comme pour la référence et la France, reste stable en 2017 par rapport à 2016.

Si l'on compare les chiffres 2017 du Grand Est à ceux de la moyenne des 5 années précédentes (2012-2016), le constat est différent. En effet, les indicateurs évoluent de façon plutôt contrastée. Ainsi, la tendance d'évolution est également défavorable concernant les accidents corporels et les victimes alors que la mortalité affiche une **baisse de 1 %** par rapport à cette référence moyenne.

ÉVOLUTIONS

PERSONNES TUÉES



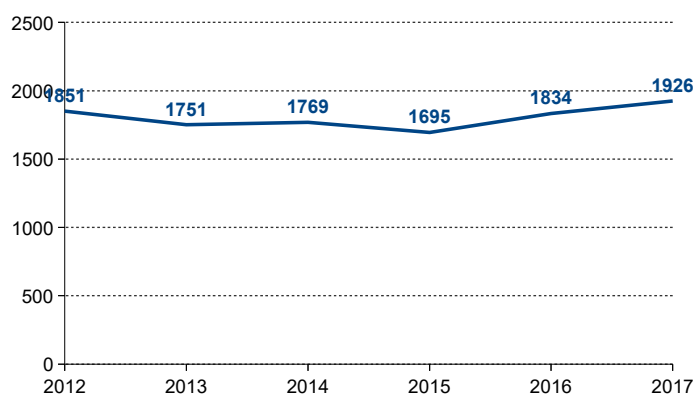
Le nombre de personnes tuées sur les routes de la région avait régulièrement baissé jusqu'en 2013. Depuis il est reparti à la hausse et cela se confirme en 2017.

En moyenne depuis 2012, 284 personnes décèdent annuellement sur les routes de la région.

Remarque : L'objectif fixé par la France est de réduire, d'ici à 2020 la mortalité routière de 50 % par rapport à l'année de référence, 2010.

Concernant le Grand Est, la diminution est de 13 % entre 2010 et 2017. Ce taux est similaire à celui de la référence.

ACCIDENTS GRAVES*



Jusqu'en 2015, le nombre d'accidents graves avait régulièrement baissé (3 % par an). La tendance s'inverse depuis 2016 avec une hausse de 7 % par an.

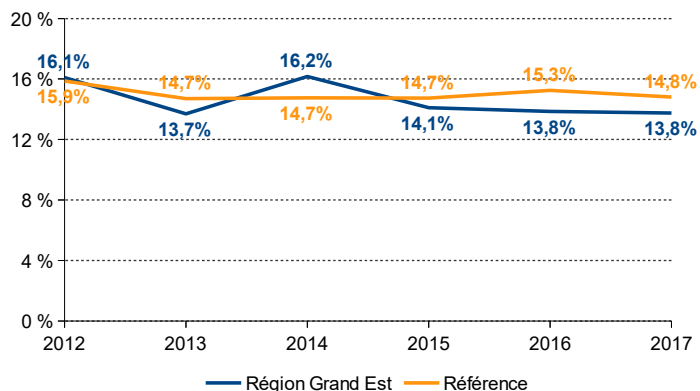
Comme en 2016, les accidents graves représentent en 2017 la moitié des accidents corporels, soit 51 %. C'est **4 points de moins** qu'en 2015 et **5 points de moins** par rapport à la moyenne de 2012 à 2016.

Ce ratio est de 58 % en 2017 pour la référence où il est stable par rapport à 2016.

*accident avec au moins une personne tuée ou blessée hospitalisée

ÉVOLUTIONS (suite)

GRAVITÉ

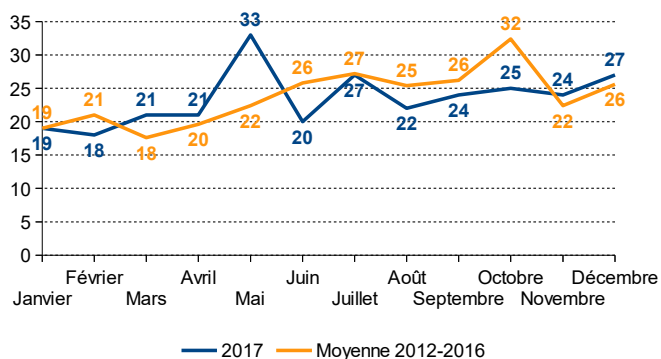
**En 2017, 13,8 % des accidents graves étaient mortels.**

La gravité est quasiment stable depuis 2015 (seulement - 0,3 point). S'agissant d'un ratio, cette évolution modérée est due à une progression dans des proportions approchantes du nombre d'accidents mortels et d'accidents graves.

Depuis 2012, la gravité dans le Grand Est est majoritairement inférieure à celle de la référence. Le dépassement en 2014 est dû principalement à la hausse de la mortalité cette année-là.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES PERSONNES TUÉES

Nombre mensuel tués / Moyenne mensuelle tués sur 5 ans*



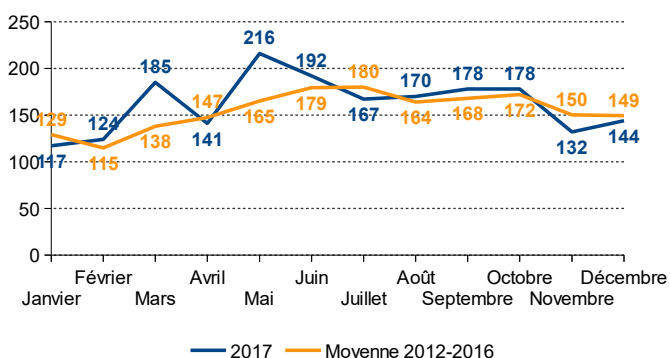
La courbe de la mortalité selon le mois de l'année pour la région Grand Est en 2017 est majoritairement en dessous de celle des moyennes des 5 mois identiques précédents.

Les principaux écarts à la moyenne des 5 dernières années sont le mois de mai 2017 où le nombre de personnes tuées a été particulièrement important, et le mois d'octobre 2017, où il était plus faible

*moyenne des 5 mois identiques précédents.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES PERSONNES BLESSÉES HOSPITALISÉES

Nombre mensuel blessés hospitalisés / moyenne mensuelle blessés hospitalisés sur 5 ans*



Tout au long de l'année la courbe des personnes blessées hospitalisées reste assez proche de celle de la moyenne des 5 mois identiques précédents.

Les mois de mars et mai enregistrent cependant un dépassement sensible de cette moyenne. Cette hausse est liée principalement à l'augmentation du nombre d'accidents graves ces mois-là.

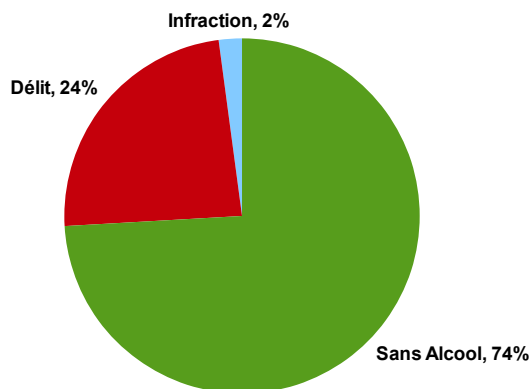
Avec 1 944 personnes blessées hospitalisées en 2017, ce nombre est supérieur à celui de la moyenne des 5 années identiques précédentes (1 857).

*moyenne des 5 mois identiques précédents.

ALCOOL*

Responsable d'un accident mortel sur trois, l'alcool est une des premières causes de mortalité sur les routes en France (avec la vitesse excessive). Rappelons que le risque d'être responsable d'un accident mortel est en moyenne multiplié par 8,5 chez les conducteurs avec un taux d'alcool positif. Dès 0,5 g/l, le risque d'être impliqué dans un accident corporel grave est multiplié par 3, par 8 pour une alcoolémie supérieure à 1 g/l et par 32 pour 1,6 g/l.

Implication de l'alcool dans 189 accidents mortels

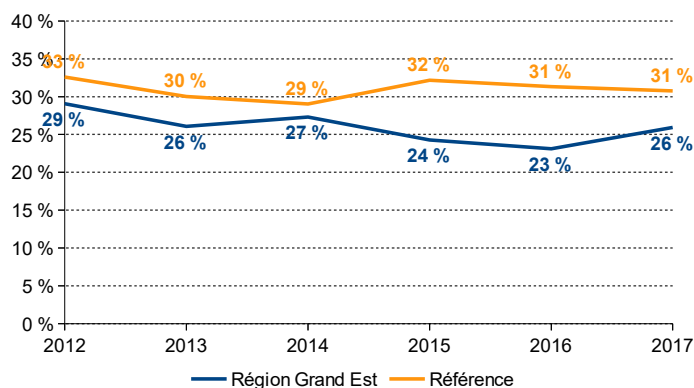


La mortalité générée par les accidents où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 52 personnes tuées (**deux de moins** par rapport à 2016). La référence ne suit pas cette tendance favorable : la mortalité dans les accidents avec alcool y augmente de 7,3 %.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool positif a été dépisté, il est presque systématiquement supérieur ou égal à 0,8 g/l, soit en situation de délit. Il reste néanmoins que pour 28 % de l'ensemble des accidents mortels de la région l'alcoolémie est inconnue.

Alors que le facteur alcool est identifié dans 12 % des accidents corporels* en 2017, ce ratio passe à 26 % pour les accidents mortels. Pour ces derniers c'est **inférieur de 5 points** au chiffre de la référence.

Evolution des accidents mortels avec dépassement du taux légal d'alcoolémie

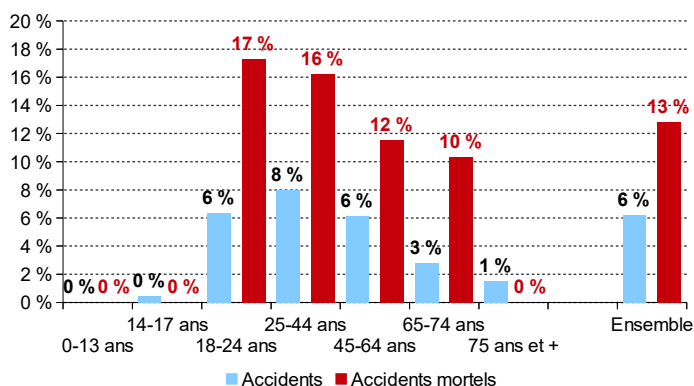


Depuis 2012, la part des accidents mortels avec dépassement du taux légal d'alcoolémie (infraction ou délit) est systématiquement inférieure à la référence. D'ailleurs en 2017, ce ratio s'éloigne de cette référence avec un écart de 5 points.

En moyenne dans le Grand Est depuis 2012, le facteur alcool est présent dans un quart (26 %) des accidents mortels, quand ce ratio moyen est de 31 % pour la référence.

Cette proportion de présence du facteur alcool est ramenée en moyenne à 13 % pour les accidents corporels soit un taux divisé par 2 par rapport aux accidents mortels.

Proportion de conducteurs alcoolisés suivant l'âge



En 2017, 6 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans impliqués dans un accident corporel étaient testés positifs à l'alcool. Ce taux est similaire aux conducteurs entre 25 et 64 ans. S'agissant des accidents mortels, cette proportion de jeunes conducteurs alcoolisés augmente de 11 points et passe à 17 %.

Majoritairement, la conduite en présence du facteur alcool induit un risque plus élevé d'être impliqué dans un accident mortel. Ainsi pour la région Grand Est en 2017, 6 % des conducteurs impliqués dans un accident corporel étaient alcoolisés alors que cette proportion passe à 13 % s'agissant d'un accident mortel.

Hors permis probatoire

Situation en infraction :

► taux d'alcool > à 0,5 g/l et < à 0,8 g/l

Situation en délit :

► taux d'alcool ≥ à 0,8 g/l

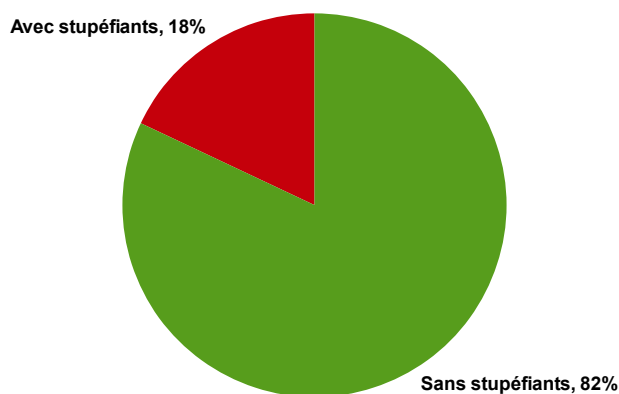
Permis probatoire : taux d'alcool < à 0,2 g/l

La réglementation s'applique à **tous** les jeunes conducteurs pendant :

- 3 ans après l'obtention du permis, la perte de 12 points ou l'annulation de son permis,
- 2 ans si le permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée.

*Seuls sont étudiés les accidents où l'alcoolémie a été mesurée, avec un résultat positif ou négatif.

STUPEFIANTS *

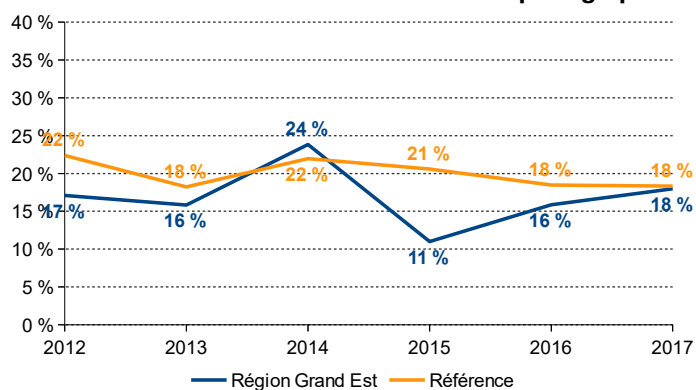
Implication des stupéfiants dans
178 accidents mortels

Dans la région Grand Est, dans les accidents mortels où un dépistage aux stupéfiants a été réalisé, le résultat s'est avéré positif dans 18 % des cas. C'est 2 points de plus qu'en 2016 et c'est autant que la référence.

Il faut noter que pour 33 % de l'ensemble des accidents mortels de la région, la présence de stupéfiants est inconnue.

Avec 38 personnes tuées en 2017, la mortalité dans les accidents où la positivité aux stupéfiants a été établie a augmenté par rapport à 2016. On dénombre ainsi, 9 personnes tuées de plus. Dans le même temps cette mortalité est stable pour la référence.

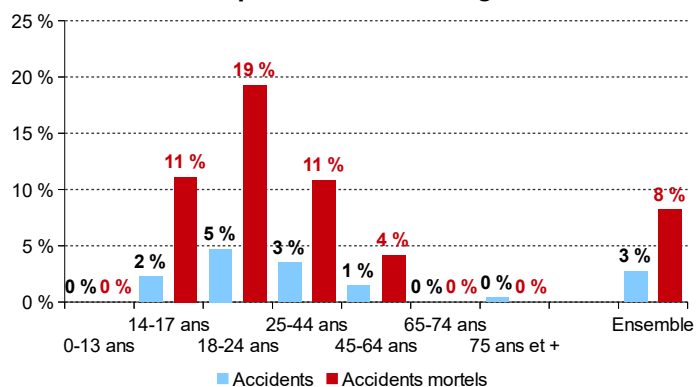
Evolution des accidents mortels avec dépistage positif



Dans les accidents mortels où le dépistage aux stupéfiants a été réalisé et où une positivité a été identifiée, l'évolution depuis 2012 est contrastée :

Après une évolution favorable jusqu'en 2013, on note une hausse de 8 points en 2014 puis une inversion favorable de -13 points en 2015.

Enfin depuis 2016, la proportion d'accidents mortels avec dépistage positif repart à la hausse pour atteindre 18 % en 2017 et rejoindre le chiffre de la référence.

Proportions de conducteurs sous l'emprise de
stupéfiants suivant l'âge

Si 5 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans impliqués dans un accident corporel sont dépistés positifs aux stupéfiants, cette proportion passe à 19 % quand il s'agit d'accidents mortels. C'est **5 points de plus** qu'en 2016.

Le constat est pratiquement similaire pour les conducteurs entre 14 et 17 ans dont la proportion a augmenté de 11 points s'agissant des accidents mortels.

Enfin, d'une façon plus générale, on dénombre dans les accidents mortels une part 3 fois plus importante de conducteurs sous l'emprise de stupéfiants que dans les accidents corporels.

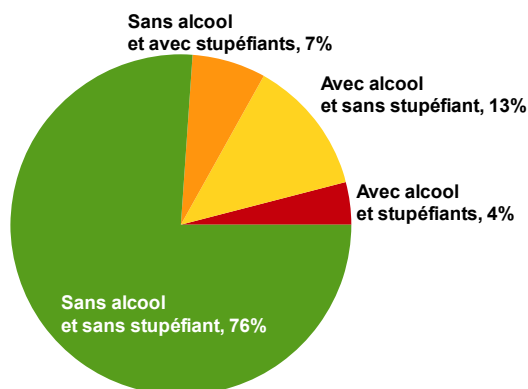
DROGUES : LES RISQUES

- **perdre ses réflexes au volant** : baisse de la vigilance, allongement du temps de réaction, diminution des facultés visuelles et auditives, comportement irrationnel, erreurs d'attention ou de jugement, perte de la conscience du danger et des obstacles, etc.
- **être contrôlé positif** : le test salivaire indique le type de drogue prise ; le cannabis, la cocaïne, les opiacés, l'ecstasy et les amphétamines.
- **peine lourde** : retrait automatique de 6 points de permis de conduire, jusqu'à 3 ans et 9 000 euros d'amende si le conducteur a aussi consommé de l'alcool.
- **se retrouver à payer une facture lourde** : en cas d'accident après consommation d'un produit stupéfiant, les réparations de son véhicule ne sont pas prises en charge par l'assurance.
- **de se tuer ou tuer quelqu'un** : La conduite sous l'emprise du cannabis double le risque d'être responsable d'un accident mortel. Ce risque est multiplié par 14 si le conducteur a mélangé cannabis et alcool.

*Seuls sont étudiés les accidents où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

ALCOOL ET STUPÉFIANTS *

Implication de l'alcool et des stupéfiants chez les 308 conducteurs dépistés dans les accidents mortels

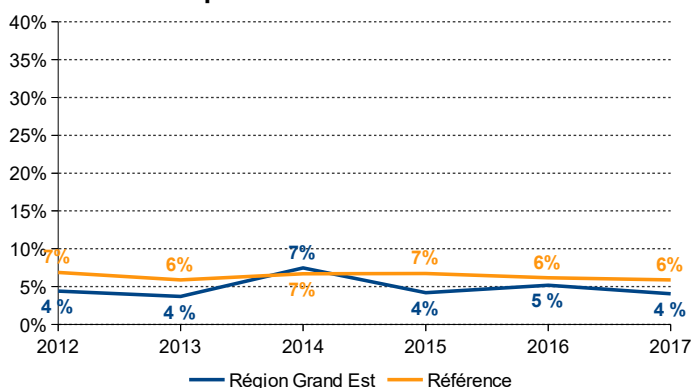


Dans la région Grand Est, chez les conducteurs impliqués dans un accident mortel et contrôlés aux stupéfiants et à l'alcool, pour 4 % d'entre eux le résultat s'est avéré positif aux 2 dépistages. S'agissant de la référence, c'est 2 points de plus que pour la région Grand Est.

Il faut noter que pour 30 % des conducteurs impliqués dans un accident mortel, la présence de stupéfiants ou d'alcool est inconnue.

Enfin, la mortalité engendrée par ces conducteurs positifs à l'alcool et aux stupéfiants est de 13 personnes tuées. C'est 3 de moins par rapport à 2016.

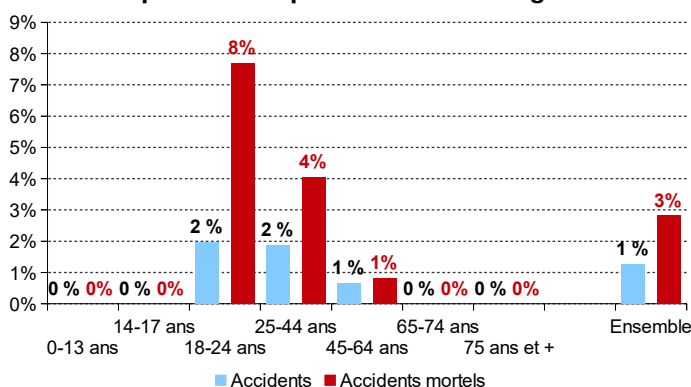
Evolution des conducteurs avec dépistage positif alcool et stupéfiants dans les accidents mortels



Pour les conducteurs impliqués dans les accidents mortels où les dépistages aux stupéfiants et à l'alcool se sont avérés positifs, l'évolution depuis 2012 est stable, excepté une hausse modérée en 2014.

Majoritairement, la courbe de la région Grand Est reste inférieure à la référence mais avec des ratios assez proches.

Proportions de conducteurs alcoolisés et sous l'emprise de stupéfiants suivant l'âge



Si 2 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans impliqués dans un accident corporel sont dépistés positifs à l'alcool et aux stupéfiants, cette proportion est multipliée par 4 quand il s'agit des accidents mortels. Pour les conducteurs entre 25 et 44 ans, le rapport est de 2.

S'agissant des autres tranches d'âges, il n'y a eu en 2017 que très peu de conducteurs reconnus à la fois alcoolisés et drogués.

Enfin et plus généralement, la part de la présence d'alcool et de stupéfiants chez l'ensemble des conducteurs est 3 fois plus importante dans les accidents mortels que les accidents corporels.

La drogue et l'alcool au volant ont plusieurs conséquences :

- provoquer une somnolence,
- une diminution de l'attention du conducteur et de ses réflexes,
- une mauvaise coordination de ses mouvements,
- des troubles de sa vision, des hallucinations,
- une sous-estimation du danger.

Pour un conducteur, le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 1,8 sous l'influence de cannabis seul, le risque est multiplié par 8,5 en présence du facteur alcool seul et **par 14 en cas de poly-consommation (alcool + cannabis)**

*Seuls sont étudiés les conducteurs où un dépistage alcool et stupéfiants a été réalisé.

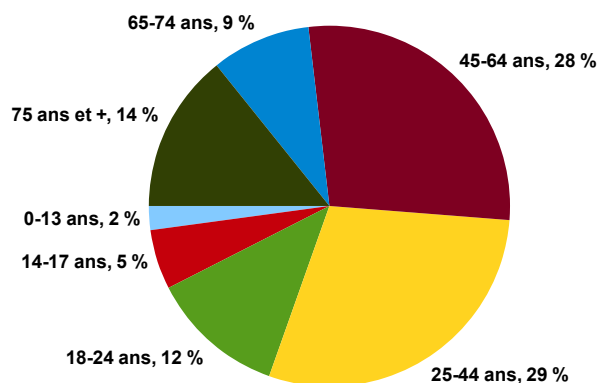
TRANCHES D'ÂGE

	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
0-13 ans	6	102	337
14-17 ans	15	143	372
18-24 ans	34	345	917
25-44 ans	82	533	1 513
45-64 ans	79	513	1 221
65-74 ans	25	140	284
75 ans et +	40	168	298
Total	281	1 944	4 942

Le nombre de victimes dans la région Grand Est augmente de 3,4 % par rapport à 2016, dans une proportion moindre que pour la référence (+8 %). Cette hausse se retrouve essentiellement chez les 45-64 ans (+13 %) et les seniors de +75 ans (+6 %). C'est la conséquence de l'augmentation des personnes tuées chez les 45-64 ans et des blessés hospitalisés pour les seniors.

S'agissant des personnes tuées, leur nombre augmente également fortement entre 2016 et 2017 pour les 14-17 ans et baisse fortement pour les 18-24 ans.

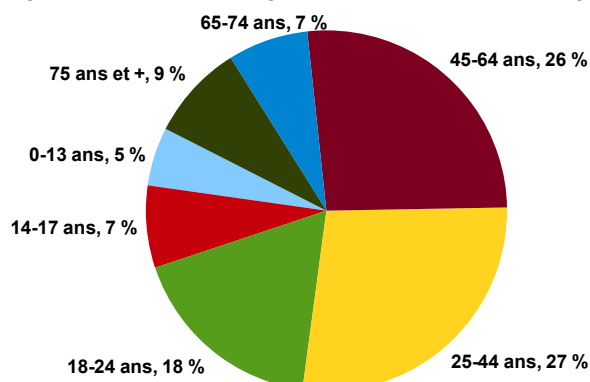
Répartition des 281 personnes tuées



Un cinquième de la mortalité touche des jeunes de moins de 25 ans. S'agissant des jeunes de 18 à 24 ans qui demeurent un enjeu national, le ratio est en baisse de 6 points par rapport à 2016. En revanche chez les 45-64 ans, la proportion de personnes tuées passe de 19 % en 2016 à 28 % en 2017. Plus favorablement, la part de victimes décédées chez les plus de 64 ans **baisse de 9 points** par rapport à 2016.

Il faut noter que les proportions observées pour la région Grand Est sont assez similaires à celles de la référence.

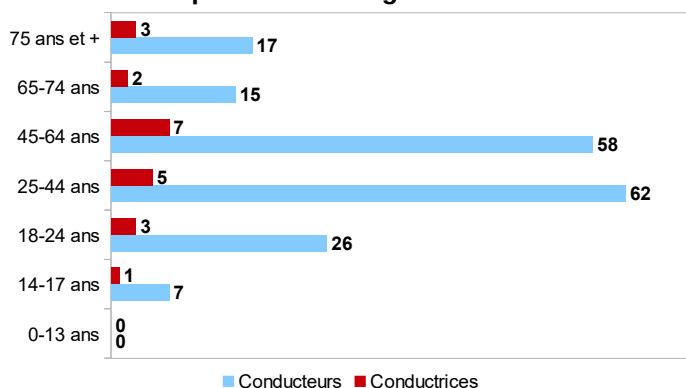
Répartition des 1 944 personnes blessées hospitalisées



Les usagers de moins de 25 ans représentent un tiers (30 %) des personnes blessées hospitalisées dans la région. C'est 4 points de moins par rapport à 2016. Parmi eux, les jeunes de 18 à 24 ans, restent également des usagers particulièrement touchés, puisqu'ils représentent 18 % des victimes hospitalisées.

Comme pour la mortalité, les proportions observées pour la région Grand Est sont très proches de celles de la référence.

Répartition des 206 conducteurs tués par tranche d'âge et sexe



En 2017 dans la région Grand Est, les conductrices représentent 10 % des conducteurs tués.

La répartition en proportion des conducteurs tués est la même pour les hommes et pour les femmes est sensiblement la même quelle que soit la tranche d'âge.

DEMOGRAPHIE GRAND EST (recensement INSEE 2014)

0-13 ans : 913 441 (16 %) – 14-17 ans : 266 975 (6 %) – 18-24 ans : 469 493 (8 %) – 25-44 ans : 1 392 652 (25 %) – 45-64 ans : 1 515 039 (27 %) – 65-74 ans : 491 368 (9 %) – 75 ans et + : 505 682 (9 %) – Ensemble GE : 5 554 650

CATEGORIES D'USAGERS

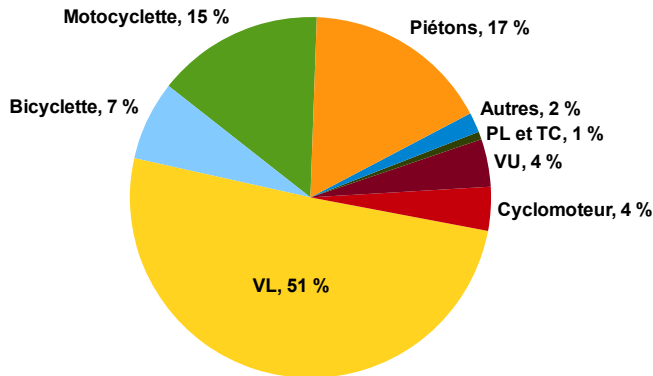
	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
Bicyclette	20	177	434
Cyclomoteurs	11	141	350
Motocyclettes	42	350	598
VL	142	851	2 488
VU	12	60	158
Autres	5	29	46
PL et TC	2	26	104
Piétons	47	310	764
Total	281	1 944	4 942

Par rapport à 2016, le nombre de victimes sur motocyclette a fortement augmenté (+24 %) pour atteindre 598 personnes. Cette hausse importante est due aussi bien aux personnes tuées que blessées.

Le nombre de cyclistes victimes augmente également fortement (+18 % pour les tués et +17 % pour les blessés hospitalisés).

Inversement, le nombre de personnes tuées dans un VL (véhicule léger) a diminué de 10 % par rapport à 2016.

Répartitions des 281 personnes tuées

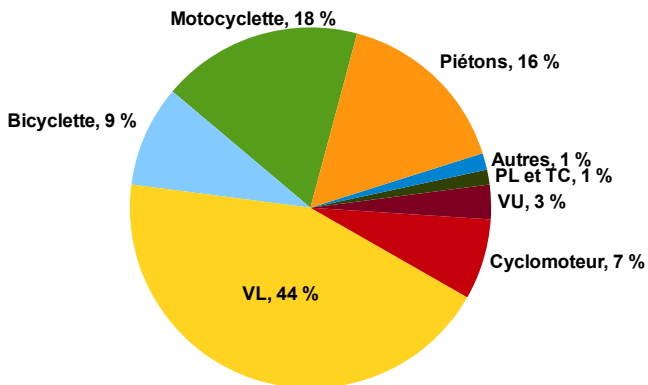


Les usagers vulnérables* représentent 43 % de la mortalité, soit **8 points de plus** qu'en 2016 et 7 points de plus que la référence.

En particulier, les piétons représentent 17 % des personnes tuées en 2017, c'est 6 points de plus que pour la référence. On avait déjà observé cette situation en 2016.

Inversement, la part de personnes tuées dans un VL (véhicule léger) a diminué de 7 points par rapport à 2016.

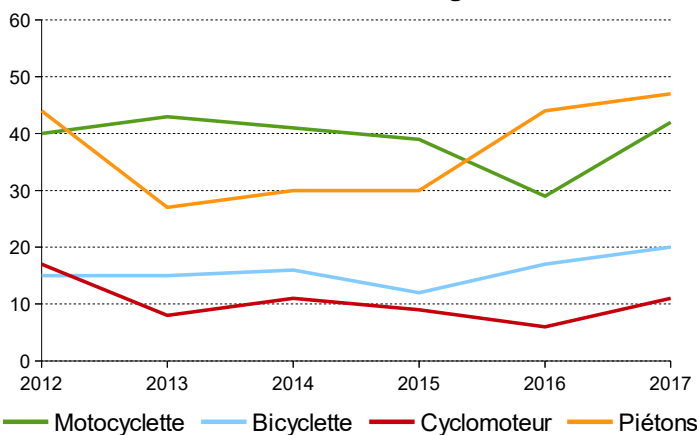
Répartition des 1 944 personnes blessées hospitalisées



Les usagers vulnérables* représentent 50 % des personnes blessées hospitalisées en 2017, soit un ratio supérieur de 8 points par rapport à la référence et de 4 points par rapport à 2016.

En particulier, les piétons représentent 16 % des personnes blessées hospitalisées en 2017, c'est 4 points de plus que pour la référence. On avait déjà observé cette situation en 2016.

Evolution de la mortalité des usagers vulnérables*



Globalement le nombre d'usagers vulnérables* tués était resté stable entre 2013 et 2016 aux alentours de 95, alors qu'il explose en 2017 pour atteindre 120.

Les quatre catégories sont à la hausse en 2017, mais la situation est particulièrement préoccupante pour les piétons pour lesquels le mauvais chiffre de 2016 s'accroît encore.

Sur l'ensemble de la période 2012-2017, le nombre de tués à motocyclette est globalement stable : c'est 2016 qui avait connu une amélioration temporaire.

PARC VEHICULES AU 01/01/2016 (Il n'est pas tenu de parc pour les 2RM, tracteurs agricoles, voiturettes)

Véhicules légers : 2 910 689 (82,8 %) – Véhicules utilitaires : 510 189 (15 %) – TC : 7 242 (0,2 %) – PL : 67 761 (2 %)

*piétons, bicyclettes, cyclomoteurs et motocyclistes

CATEGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Proportions de victimes graves* suivant l'âge dans les catégories d'usagers

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	12%	12%	4%	6%	10%	17%	11%
Cyclomoteur	2%	42%	8%	5%	3%	2%	1%
Motocyclette	2%	9%	20%	24%	24%	5%	0%
VL	35%	17%	58%	49%	41%	41%	46%
VU	0%	1%	2%	4%	4%	5%	1%
Autres	0%	3%	1%	2%	2%	1%	0%
PL et TC	0%	0%	1%	2%	3%	0%	0%
Piétons	49%	15%	7%	8%	13%	28%	40%

S'agissant des 0-13 ans, il y a plus de victimes graves piétons que dans des véhicules légers. Pour les adolescents de 14 à 17 ans c'est quand ils sont impliqués dans des accidents corporels de cyclomoteurs qu'ils sont le plus souvent touchés. Cette proportion est même supérieure de trois points par rapport à 2016. Dans les accidents corporels de véhicules légers, c'est pour les jeunes adultes de 18 à 24 ans que la proportion est la plus élevée. Pour les usagers entre 25 et 64 ans le constat est identique aux jeunes conducteurs. Enfin, s'agissant des seniors de 65 ans et plus, la proportion augmente sensiblement quand ils sont piétons. C'est particulièrement le cas pour les plus de 74 ans dont la part de piétons victimes graves est très importante (40 %).

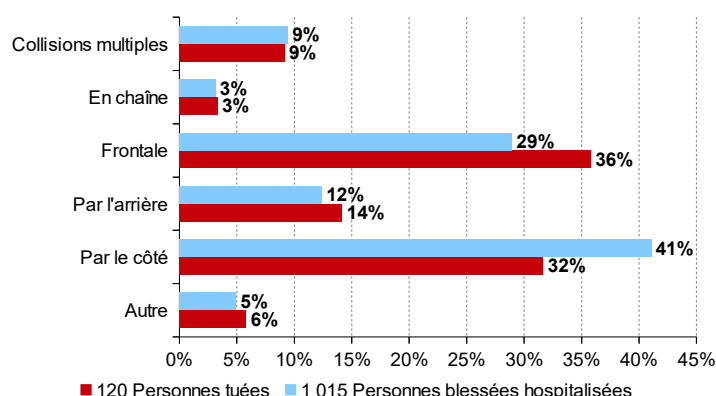
Proportions de responsabilité présumée suivant l'âge dans les catégories d'usagers

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	31%	35%	21%	23%	24%	18%	23%
Cyclomoteur	0%	42%	38%	43%	46%	4	1
Motocyclette	0%	37%	63%	45%	46%	60%	0%
VL	0%	3	50%	38%	39%	44%	58%
VU	0%	0%	62%	44%	38%	58%	4
Autres	0%	5	3	56%	54%	0%	1
PL et TC	0%	0%	50%	26%	27%	1	0%
Piétons	15%	5%	13%	12%	7%	4%	7%

Remarque : Les faibles effectifs dans certains cas font porter les calculs de pourcentages sur des totaux faibles ce qui confère aux résultats un caractère peu pertinent. C'est pourquoi dans le tableau ci-dessus ils peuvent être parfois donnés plutôt en nombre.

31 % des jeunes enfants de 0 à 13 ans qui se déplacent à vélos sont présumés responsables quand ils sont impliqués dans un accident corporel. Ensuite, quand ils sont en âge de conduire un 2 roues motorisé, entre 14 et 17 ans, la proportion d'entre eux présumés responsables est de l'ordre de 40 %. C'est le même constat pour la référence. Concernant les jeunes conducteurs de 18 à 24 ans cette part de responsabilité est de 63 % quand ils conduisent une motocyclette. Les ratios restent également élevés quand ils conduisent un poids lourd, un véhicule léger ou un véhicule utilitaire. S'agissant des VL, la part de responsabilité des conducteurs âgés de 25 à 64 ans tend à diminuer, pour remonter sensiblement ensuite quand ils entrent dans la catégorie des seniors de plus de 64 ans.

COLLISIONS A 2 VÉHICULES ET PLUS



Les chocs frontaux génèrent en 2017, un tiers de la mortalité routière des collisions à au moins 2 véhicules. Il s'agit du taux le plus élevé et qui **diminue** cependant de **12 points** par rapport à 2016. Cette proportion de personnes tuées est inférieure de 6 points par rapport à la référence. S'agissant des personnes tuées lors de collisions multiples, leur proportion diminue de 7 points par rapport à 2016 et est inférieure de 3 points par rapport à la référence.

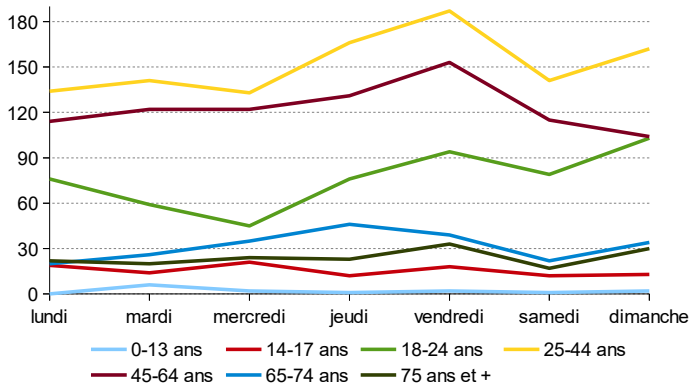
Par contre, ce sont les collisions latérales qui produisent le plus grand nombre de personnes blessées hospitalisées. Ce ratio reste stable par rapport à 2016.

Bien que le nombre de victimes soit supérieur dans les accidents à plus de 2 véhicules qu'à celui à 1 véhicule, ces deux types d'accidents génèrent des parts similaires de personnes tuées (43 % et 57 %).

*personnes tuées ou blessées hospitalisées

AGES ET PERIODES

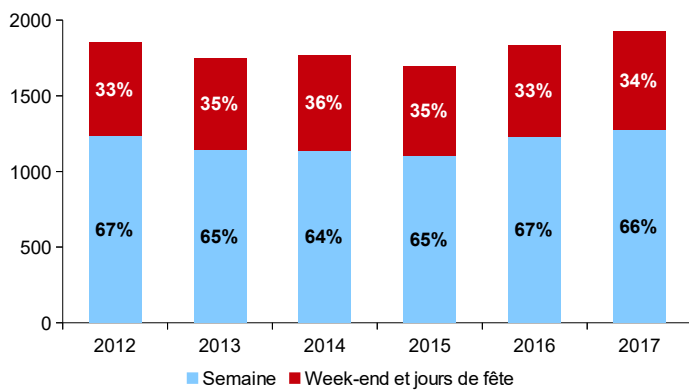
Evolution des conducteurs impliqués dans les accidents graves suivant l'âge et le jour de la semaine



Quel que soit le jour de la semaine, ce sont les conducteurs de 25 à 44 ans les plus impliqués dans un accident grave et pour 18 % d'entre eux, le vendredi. Cette population représente 36 % des conducteurs décédés dans ce type d'accidents.

Concernant les jeunes conducteurs de 18 à 24 ans, enjeu national, leur implication dans un accident grave est la plus élevée en seconde partie de semaine et le week-end, cela concerne 34 % d'entre eux. C'est d'ailleurs dans cette fin de semaine que 34 % de ces jeunes conducteurs décèdent.

Evolution de la proportion d'accidents graves semaine / week-end



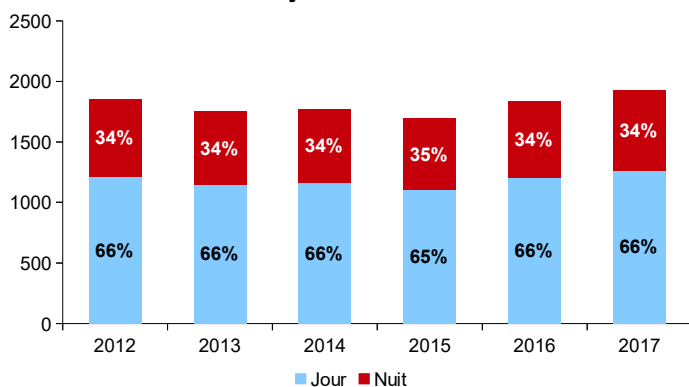
Depuis 2012, la proportion d'accidents graves entre la semaine et les week-end et jours de fête reste stable. Ainsi en 2017, malgré une hausse de ces accidents, la proportion semaine week-end est similaire à celle de 2012.

La répartition est de l'ordre de 2/3 – 1/3. Ces ratios sont similaires à ceux de la référence.

En moyenne, les accidents graves des week-ends se produisent à parts sensiblement égales entre le samedi et le dimanche, respectivement 51 % et 49 %.

EFFET DE LA LUMINOSITÉ

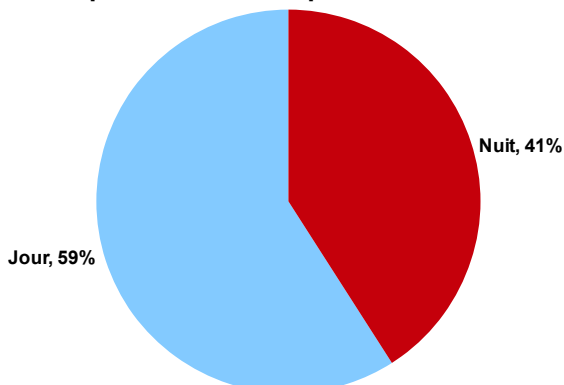
Evolution de la proportion d'accidents graves jour / nuit



Depuis 2012, la proportion d'accidents graves entre le jour et la nuit reste pratiquement inchangée. La répartition est de l'ordre de 2/3 – 1/3. Ces ratios sont similaires à ceux de la référence.

Il faut noter qu'en moyenne depuis 2012, 41 % des jeunes conducteurs de 18 à 24 ans sont impliqués dans des accidents graves la nuit. C'est la plus forte proportion par rapport aux autres tranches d'âge. En revanche, s'agissant des conducteurs seniors de plus de 65 ans, ils sont majoritairement impliqués à 83 % dans des accidents graves le jour.

Répartition des 281 personnes tuées



En 2017, 4 personnes sur 10 sont décédés sur les routes de la région Grand Est la nuit. Cette mortalité nocturne a augmenté de 1 point par rapport à 2016.

La proportion de personnes tuées le jour et la nuit est équivalente à la référence. Elle est également relativement proche de la moyenne observée depuis 2012, à savoir 42 % la nuit et 58 % le jour.

CATÉGORIES DE ROUTES

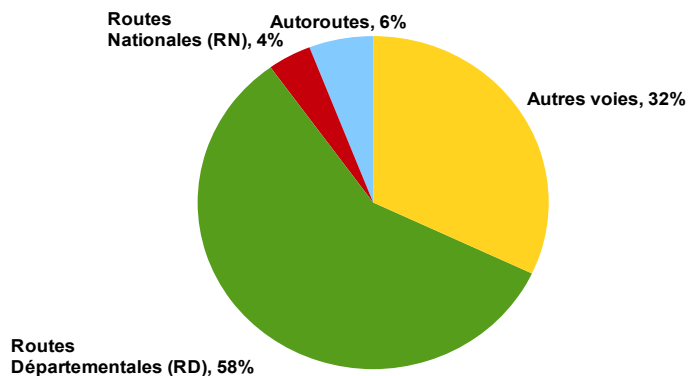
	Personnes tuées	Personnes blessées hospitalisées	Victimes
Autoroutes	23	112	403
Routes Nationales (RN)	16	81	192
Routes Départementales (RD)	196	1 149	2 248
Autres voies	46	602	2 099
Total	281	1 944	4 942

On recense très majoritairement les personnes tuées sur les routes départementales, alors que l'ensemble des victimes se répartit aussi sur les autres voies qui comprennent notamment les voies communales.

Alors que le nombre de victimes est resté stable par rapport à 2016 sur les routes nationales du Grand Est, il a augmenté sur les autoroutes et sur les routes départementales. C'est la conséquence entre autres d'une hausse du nombre de personnes blessées légèrement.

Inversement, le nombre de victimes diminue sur les autres voies par rapport à 2016.

Répartition des 1 926 accidents graves

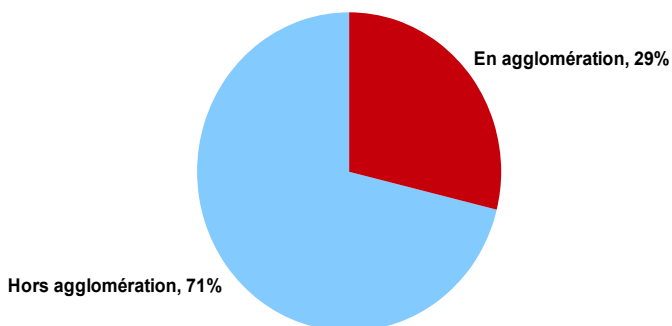


Avec un nombre d'accidents graves sur les routes du Grand Est en hausse de 5 % par rapport à 2016, les proportions pour 2017 selon le type de routes sont malgré tout similaires à l'année précédente. Le constat est le même s'agissant de la référence.

Enfin, sur les RD où se sont produits 60 % des accidents graves et où se concentre 70 % de la mortalité, on déplore 6 personnes tuées de plus par rapport à 2016.

MORTALITÉ SELON LE MILIEU

Répartition des 281 personnes tuées

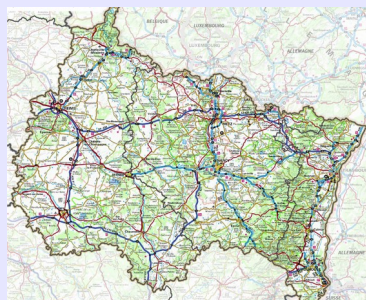


Dans la région Grand Est, 49 % des accidents graves se produisent en agglomération. Ils sont à l'origine de 56 % des victimes et de 29 % de la mortalité.

En revanche, c'est hors agglomération que la proportion de la mortalité est la plus importante avec quasiment les trois quarts des personnes tuées. C'est une constante depuis 2012 avec une moyenne de 74 % de personnes tuées.

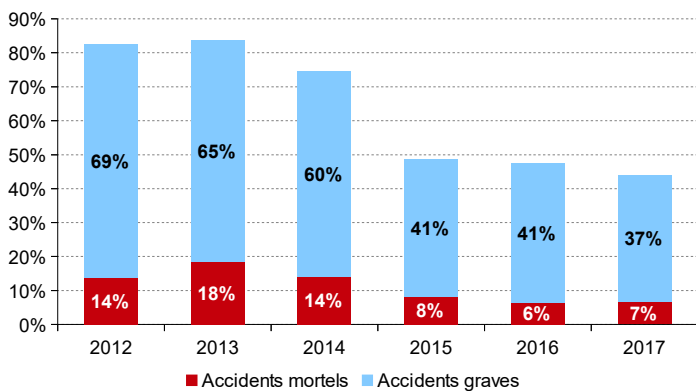
La répartition de la mortalité suivant le milieu en 2017 est similaire à celle de 2016.

RÉSEAUX ROUTIERS GRAND EST



- Autoroutes : 1 277 km (1,5 %)
- Routes nationales : 974 km (1 %)
- Routes départementales : 36 604 km (43,5 %)
- Voies communales : 45 675 km (54 %)
- Ensemble : 84 530 km

LE SILLON AUTOROUTIER A30 / A31

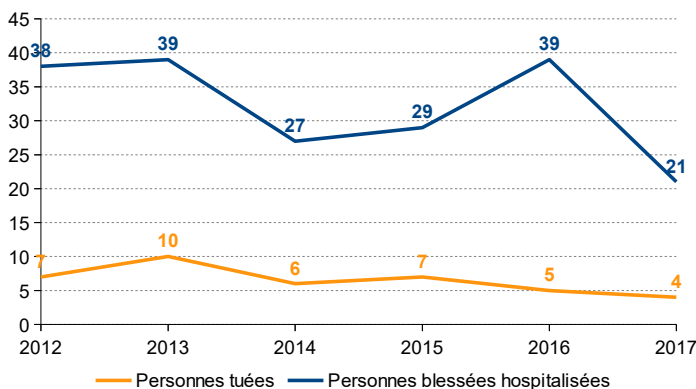
Evolution de la proportion d'accidents mortels et graves
(dans l'ensemble des accidents A30 et A31)

En 2017, 37 % des accidents corporels sur ce sillon sont des accidents graves quand cette proportion est de 62 % pour la référence.

S'agissant des accidents mortels, ils sont passés de 7 en 2012 à 4 en 2017.

Concernant les accidents graves, leur proportion a diminué sensiblement de 32 points par rapport à 2012. Cette baisse importante est la conséquence de la hausse du nombre total d'accidents corporels de 16 % et de la baisse du nombre d'accidents graves de 37 %.

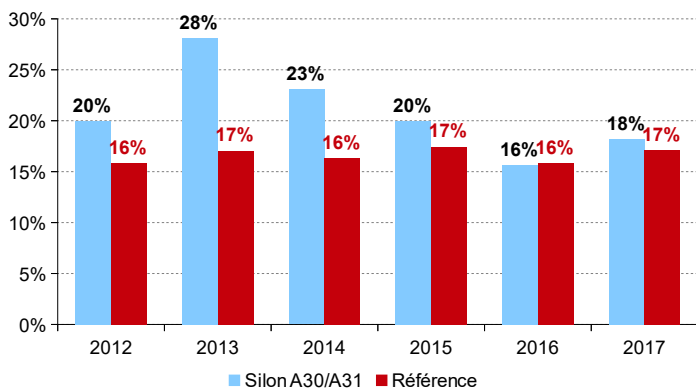
Evolution des victimes graves



Le nombre de blessés hospitalisés est globalement à la baisse entre 2012 et 2017 hormis l'année 2016 qui a été particulièrement mauvaise pour cet indicateur.

Depuis 2012, la mortalité est restée pratiquement stable malgré la hausse modérée de 2013. Il faut noter que sur les 39 personnes tuées ces 6 dernières années, 2 l'ont été sur l'A30.

Gravité



Depuis 2012, la gravité sur le sillon A30 / A31 est majoritairement supérieure à celle des autoroutes de la référence. Elle affiche cependant une **tendance** d'évolution à la **baisse** depuis 2014 pour rejoindre cette référence sur les deux dernières années.

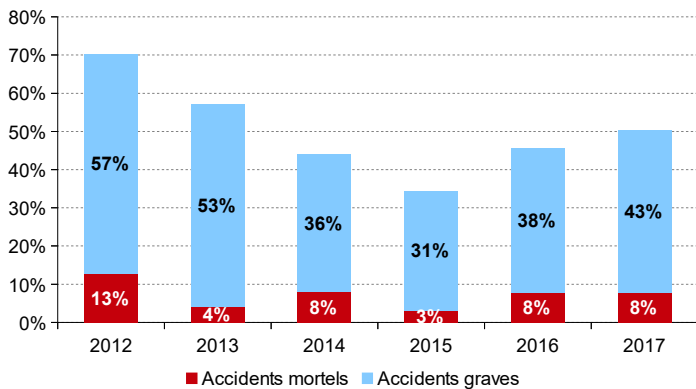
En 2013 où la gravité était la plus forte, 28 % des accidents graves étaient mortels. S'agissant d'un ratio, ce taux était le résultat de l'augmentation cette année-là, du nombre d'accidents mortels alors que celui des accidents graves diminuait.



Capture d'écran Google Maps – Street View – Juin 2016

LE SILLON AUTOROUTIER A35 / A36

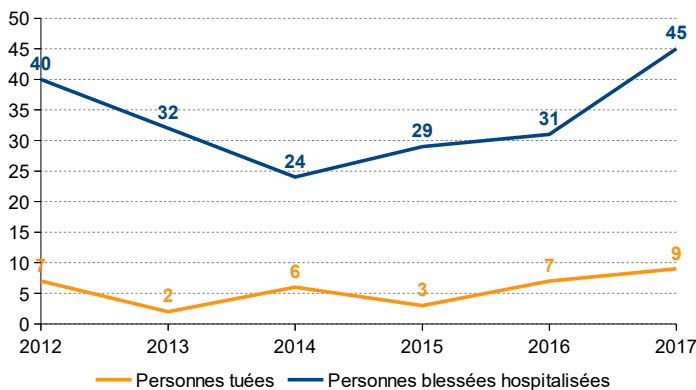
Evolution de la proportion d'accidents mortels et graves
(dans l'ensemble des accidents A35 et A36)



L'évolution des accidents mortels, est contrastée depuis 2012. A partir de 2016 la tendance est défavorable et s'inverse par rapport à la période précédente. Ainsi en 2017, avec 9 accidents mortels en plus, la proportion augmente pour retrouver le taux de 2014.

S'agissant des accidents graves, leur nombre a baissé jusqu'en 2015 puis est reparti à la hausse. Cette inversion de tendance se retrouve également en proportion : en 2017 elle est supérieure de **12 points** par rapport à 2015.

Evolution des victimes graves

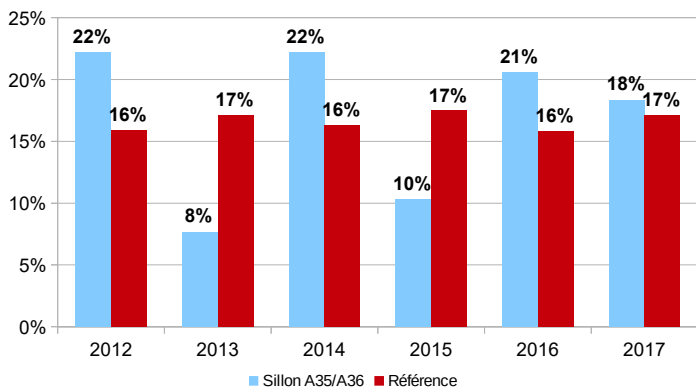


Le nombre de victimes graves affichait en 2014 une **baisse de 36 %** par rapport à 2012. C'était essentiellement la conséquence d'une **baisse de 40 %** du nombre de personnes blessées hospitalisées. La tendance s'est inversée depuis avec **80 % de victimes graves en plus** en 2017 par rapport à 2014.

Entre 2012 et 2017, on dénombre en moyenne 39 victimes graves par an sur le sillon A35 / A36.

Depuis 2012, la mortalité était restée stable malgré les baisses de 2013 et 2015. On observe cependant une dégradation depuis 2016. Il faut noter que sur les 34 personnes tuées ces 6 dernières années, 2 l'ont été sur l'A36.

Gravité



La gravité sur le sillon A35 / A36 est contrastée sur les 6 dernières années Elle affiche en 2017 un taux élevé tout comme d'ailleurs en 2012, en 2014 et en 2016.

En 2017, 18 % des accidents graves étaient mortels. S'agissant d'un ratio, cette gravité élevée est le résultat d'une hausse du nombre d'accidents mortels dans une proportion bien plus élevée que celle des accidents graves.



Capture d'écran Google Maps – Street View – Mai 2016

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 5 229 km²

Population : 277 003 habitants

Densité : 53 habitants / km²

Parc de voitures particulières : 138 184
(1 voiture pour ±2 habitants)

Autoroutes : 50 km

Routes nationales : 76 km

Routes départementales : 3 380 km

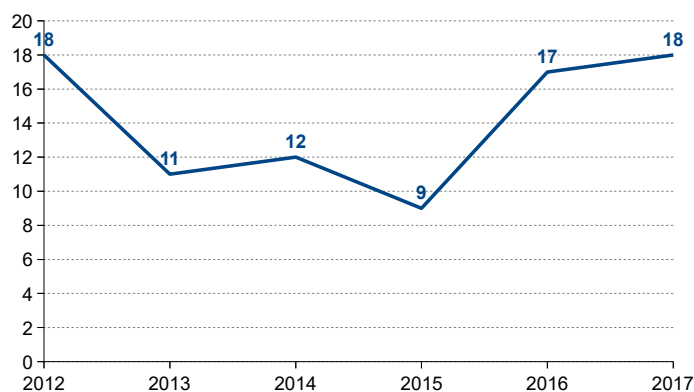
BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	144	32,1%
accidents mortels	13	-3
accidents graves	99	6,5%
Victimes	191	33,6%
personnes tuées	18	1
personnes blessées hospitalisées	101	9,8%
personnes blessées légèrement	72	111,8%
Gravité	13,1%	-4,1 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

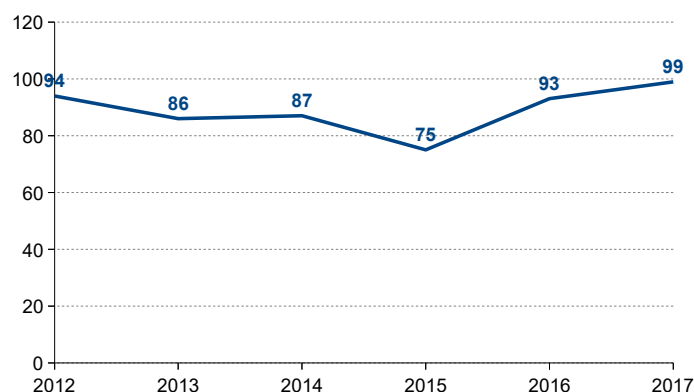


Après la baisse observée depuis 2012, la tendance de la mortalité s'est inversée défavorablement depuis 2016 avec en 2017 9 personnes tuées de plus par rapport à 2015.

Cette mortalité se situe en 2017 au-dessus de la moyenne des 5 années précédentes avec 5 personnes tuées de plus. S'agissant des départements de référence le constat est différent avec une mortalité identique à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 18 personnes décédées dans les Ardennes en 2017 représentent 6 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



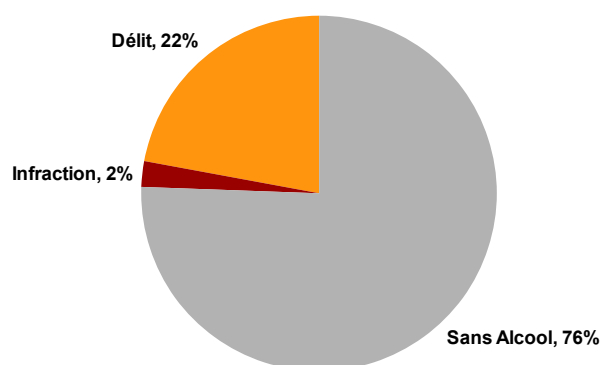
Jusqu'en 2015, l'évolution des accidents graves pour les Ardennes suivait une tendance favorable. Elle s'est inversée depuis 2016. Leur nombre est maintenant supérieur à celui de 2012.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est supérieur de 12 accidents par rapport à celui de la moyenne des 5 années précédentes quand celui des départements de référence est supérieur de 9 % par rapport à cette même moyenne.

En 2017, les 99 accidents graves représentent 5 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 86 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

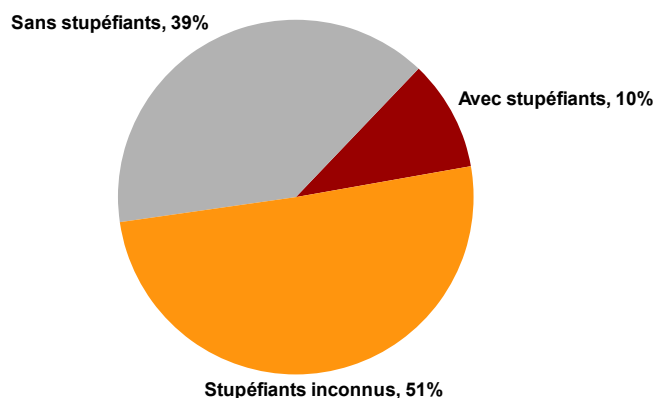
Le facteur alcool est identifié dans 24 % des accidents graves* du département. Ce taux est inférieur de 5 points par rapport à 2016 et supérieur de 4 points par rapport à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 7 personnes tuées, soit le même chiffre qu'en 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 39 % de la mortalité totale des Ardennes.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 13 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 99 accidents graves



Dans le département des Ardennes en 2017, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 49 % des accidents graves. Dans 10 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif, soit le même chiffre qu'en 2016 et 2 points de plus par rapport aux départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 5 personnes tuées sur les 18 dénombrées au total en 2017. C'est 1 de plus par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHE D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	0	0	1	2	3	1	2	
Cyclomoteur	0	1	4	3	3	0	0	
Motocyclette	0	2	1	8	5	0	0	
VL	3	3	10	12	11	8	4	
VU	0	0	0	0	3	1	0	
Autres	0	1	0	1	1	0	0	
PL et TC	0	0	0	2	2	0	0	
Piétons	1	0	1	3	4	6	6	

Dans le département des Ardennes, les moins gravement touchés sont les jeunes de moins de 18 ans et les seniors de plus de 64 ans. Mais par contre pour ces seniors, la moitié des victimes graves sont des piétons alors que le ratio est de 27 % pour les départements de référence. Concernant les piétons, ils sont au troisième rang des victimes graves dans le département après les usagers de VL et de 2 roues motorisés (motos et cyclos). D'ailleurs, ces derniers concentrent un quart des victimes graves et cette proportion est la seconde plus importante après celle des VL. La répartition de ces victimes est quasiment identique suivant les différentes tranches d'âges entre 18 et 64 ans. Enfin s'agissant des jeunes de 18 à 24 ans, la moitié d'entre eux est le plus gravement touché quand ils sont victimes d'un accident corporel dans un VL. Cette proportion est égale à un tiers quand il s'agit d'un 2 roues motorisé.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 004 km²

Population : 310 404 habitants

Densité : 52 habitants / km²

Parc de voitures particulières : 149 883
(1 voiture pour ±2 habitants)

Autoroutes : 152 km

Routes nationales : 33 km

Routes départementales : 4 502 km

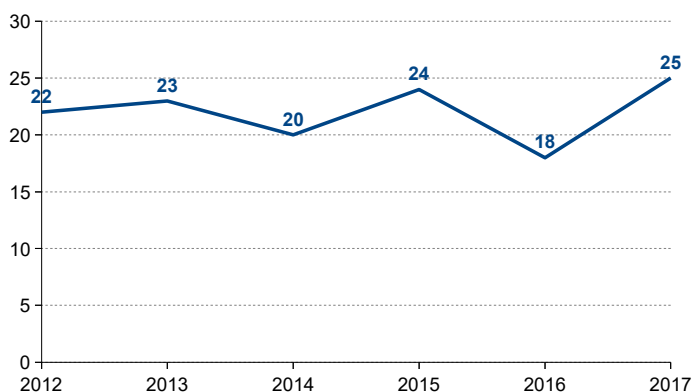
BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	224	12,6%
accidents mortels	23	6
accidents graves	151	8,6%
Victimes	285	2,9%
personnes tuées	25	7
personnes blessées hospitalisées	150	2,7%
personnes blessées légèrement	110	-2,7%
Gravité	15,2%	3 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

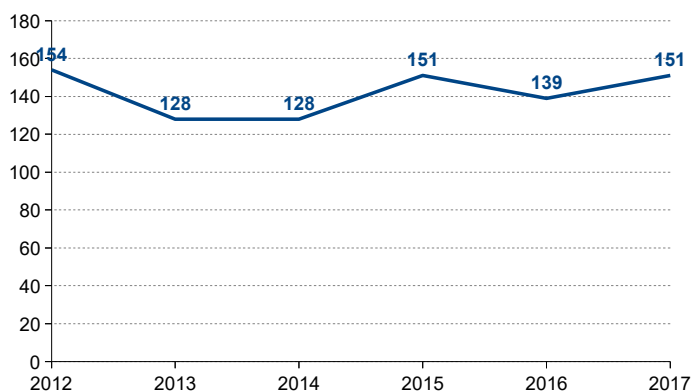


La mortalité routière dans l'Aube avait connu une tendance d'évolution favorable depuis 2011 jusqu'en 2016 malgré la hausse de 2015. Cette tendance s'inverse en 2017 où l'on dénombre **7 personnes tuées de plus** par rapport à 2016.

Cette mortalité se situe en 2017 au-dessus de la moyenne des 5 années précédentes avec **4 personnes tuées de plus**. S'agissant des départements de référence le constat est différent avec une mortalité en 2017 similaire à la moyenne 2012-2016.

Les 25 personnes décédées dans l'Aube en 2016 représentent 9 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



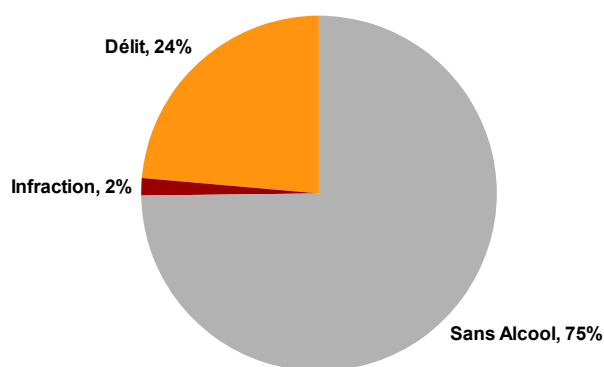
Depuis 2012, l'évolution des accidents graves pour l'Aube est contrastée, mais les trois dernières années ont constitué de mauvais résultats.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est supérieur à celui de la moyenne des 5 années précédentes avec un écart **de 10 accidents**. Le même constat s'observe pour les départements de référence.

En 2016, les 151 accidents graves représentent 8 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 127 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

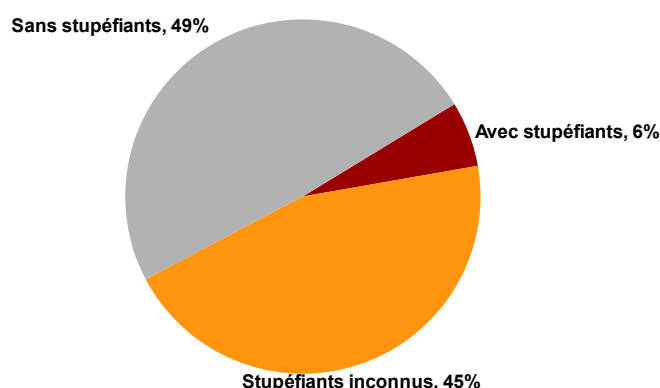
Le facteur alcool est présent dans 26 % des accidents graves* du département. Ce taux est **supérieur de 7 points** par rapport à 2016 et supérieur de 6 points à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 12 personnes tuées soit 7 de plus que les deux années précédentes. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente la moitié de la mortalité totale de l'Aube.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 16 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 151 accidents graves



Dans le département de l'Aube, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 55 % des accidents graves. Dans 6 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif, soit 1 point de plus qu'en 2016 et 2 points de moins par rapport aux départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 6 personnes tuées sur les 25 dénombrées au total en 2016. C'est **5 de plus** par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	0	1	4	9	8	0	0
Cyclomoteur	0	0	1	3	5	3	1
Motocyclette	0	2	1	6	0	0	0
VL	7	2	22	27	23	6	13
VU	0	0	0	3	2	2	0
Autres	0	0	1	0	0	0	0
PL et TC	0	0	0	1	0	0	1
Piétons	1	0	1	0	4	5	10

Dans le département de l'Aube, les moins gravement touchés sont les jeunes de moins de 18 ans et les seniors de plus de 74 ans. En revanche, le nombre de victimes graves le plus important concerne les 25-44 ans. Cette tranche d'âge représente 29 % des victimes graves du département quand cette proportion est de 27 % pour les départements de référence. S'agissant des seniors de plus de 64 ans 36 % d'entre eux sont gravement touchés quand ils sont piétons. Pour les jeunes de 18 à 24 ans qui ne représentent que 17 % des victimes graves, c'est quand ils sont dans un VL que les trois quarts d'entre eux ont de graves blessures lors d'un accident corporel. En 2 roues motorisés (cyclos et motos) cette proportion est de un cinquième. Dans les accidents de 2 roues motorisés on dénombre 17 % des victimes graves, soit une proportion qui se positionne au deuxième rang après celles de la catégorie des véhicules légers. C'est d'ailleurs dans cette dernière catégorie d'usagers que les 25-44 ans sont majoritairement (27 %) des victimes graves d'accidents corporels (29 % pour les départements de référence).

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 8 162 km²

Population : 572 969 habitants

Densité : 70 habitants / km²

Parc de voitures particulières : 290 304
(1 voiture pour ±2 habitants)

Autoroutes : 198 km

Routes nationales : 195 km

Routes départementales : 4 191 km

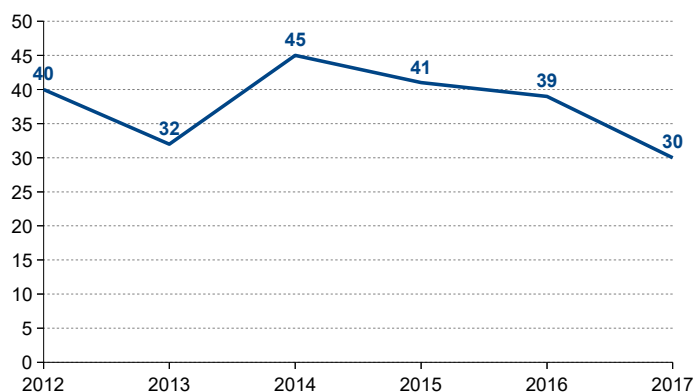
BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	461	-1,5%
accidents mortels	28	-9
accidents graves	227	1,8%
Victimes	612	-6,3%
personnes tuées	30	-9
personnes blessées hospitalisées	246	3,8%
personnes blessées légèrement	336	-10,9%
Gravité	12,3%	-4,3 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

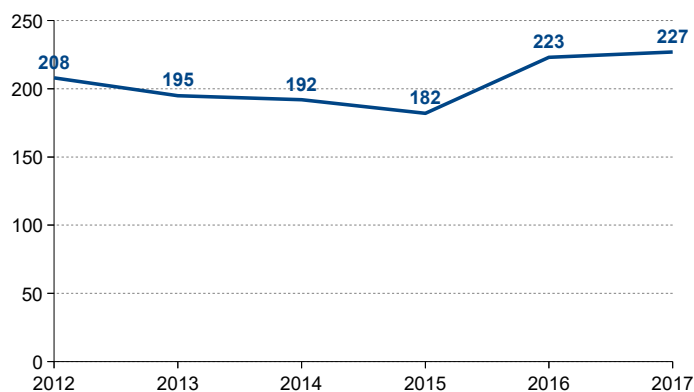


Après une évolution favorable de la mortalité jusqu'en 2013, la tendance s'est inversée en 2014 pour progresser et retrouver pratiquement le chiffre de 2011. La tendance s'est inversée de nouveau depuis 2015 et se confirme en 2017 avec encore **9 personnes tuées de moins par rapport à 2016**.

Cette mortalité se situe en 2017 en dessous de la moyenne des 5 années précédentes avec **10 personnes tuées de moins**. S'agissant des départements de référence le constat est opposé avec une mortalité supérieure de 6 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 30 personnes décédées dans la Marne en 2017 représentent 11 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



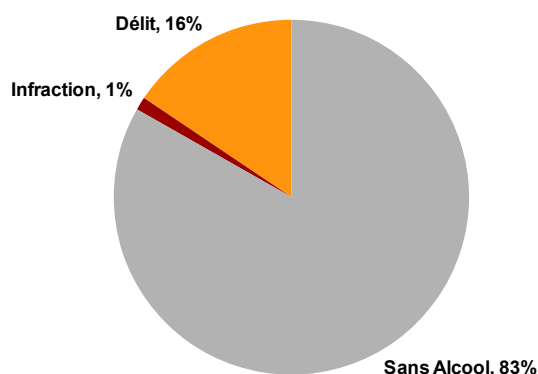
Jusqu'en 2015, le nombre d'accidents graves **a baissé** de façon sensible de 21 %. Les années 2016 et 2017 ne confirment pas cette tendance favorable puisque cet indicateur est reparti à la hausse.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est supérieur à celui de la moyenne des 5 années précédentes avec un écart défavorable de 13 % quand celui des départements de référence est supérieur de 6 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

En 2017, les 227 accidents graves représentent 12 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 167 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

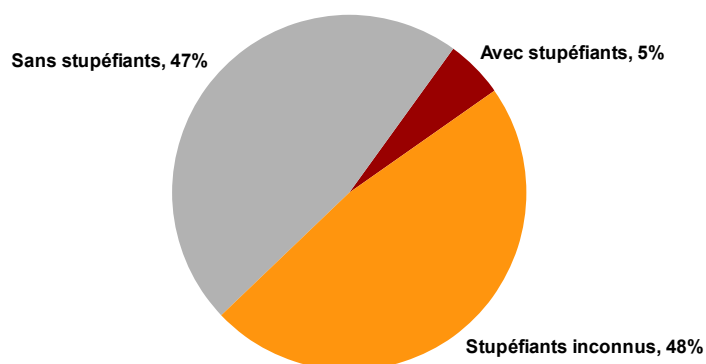
Le facteur alcool est identifié dans 17 % des accidents graves* du département. Ce taux est **supérieur de 7 points** par rapport à 2016 et **inférieur de 1 point** à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 5 personnes tuées soit le même nombre qu'en 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 17 % de la mortalité totale de la Marne.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 26 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 227 accidents graves



Dans le département de la Marne, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 52 % des accidents graves. Dans 5 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif, soit le même ratio qu'en 2016 mais **2 points de moins** par rapport aux départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 5 personnes tuées sur les 30 dénombrées au total en 2016. C'est 3 de plus par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	1	2	1	3	6	1	1
Cyclomoteur	1	7	5	6	2	0	0
Motocyclette	0	0	11	9	16	2	0
VL	5	9	30	43	28	8	14
VU	0	0	4	0	2	2	0
Autres	0	2	1	1	1	0	0
PL et TC	0	0	1	3	8	0	0
Piétons	8	2	8	9	7	4	1

Les 0-13 ans et les seniors de plus de 74 ans sont les moins gravement touchés dans la Marne. En revanche, c'est pour la tranche des 25-44 ans que le nombre de victimes graves est le plus élevé. Cette tranche d'âge représente ainsi 27 % des victimes graves du département, même si c'est **4 points de moins** que pour 2016 et 2 points de moins que les départements de référence. Si la moitié des victimes graves sont des usagers de véhicules légers, les 2 roues motorisés (cyclos et motos) et les piétons, usagers vulnérables, regroupent ensuite les deux proportions les plus importantes, respectivement pour 21 % et 14 %. Pour les 2 roues motorisés, ce sont les 45-64 ans les plus touchés. Ainsi, 26 % des 45-64 ans sont gravement blessés sur un 2 roues motorisé.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 211 km²

Population : 179 192 habitants

Densité : 29 habitants / km²

Parc de voitures particulières : 89 062
(1 voiture pour ±2 habitants)

Autoroutes : 115 km

Routes nationales : 136 km

Routes départementales : 3 894 km

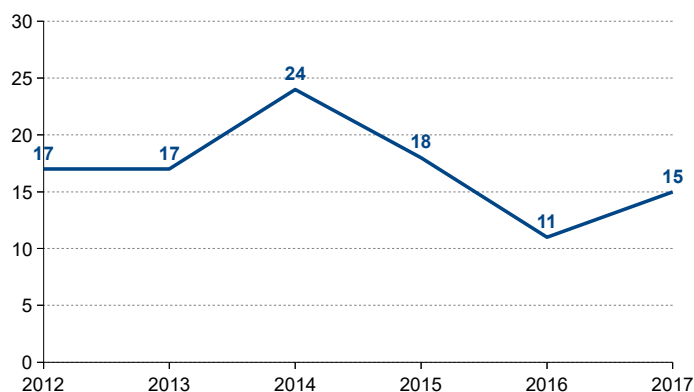
BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	115	11,7%
accidents mortels	14	3
accidents graves	86	7,5%
Victimes	155	13,1%
personnes tuées	15	4
personnes blessées hospitalisées	90	20,0%
personnes blessées légèrement	50	-2,0%
Gravité	16,3%	2,5 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

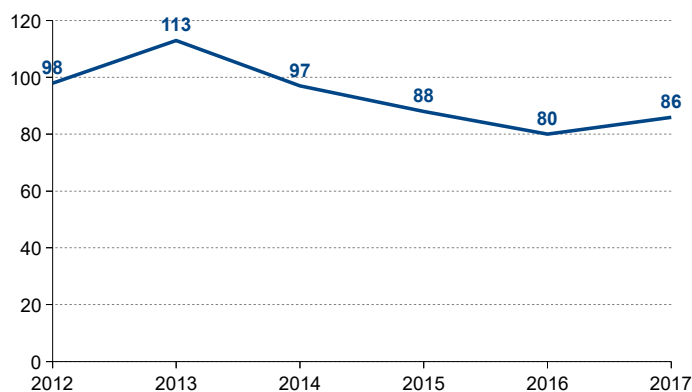


Après être restée stable jusqu'en 2013, la mortalité a progressé en 2014 de 41 %. La tendance s'est ensuite inversée favorablement jusqu'en 2016. En 2017 par contre le nombre de personnes tuées repart à la hausse pour atteindre 15.

Cette mortalité se situe en 2017 en dessous de la moyenne des 5 années précédentes avec **2 personnes tuées de moins**. S'agissant des départements de référence le constat est différent avec une mortalité en 2017 similaire à la moyenne 2012-2016.

Les 15 personnes décédées dans la Haute-Marne en 2017 représentent 5 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



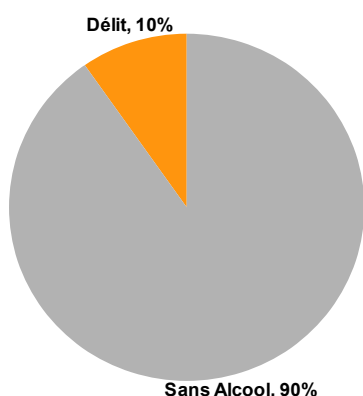
Malgré la hausse du nombre d'accidents graves en 2013, la tendance d'évolution est favorable pour la Haute-Marne jusqu'en 2016. En 2017 par contre le nombre d'accidents graves repart à la hausse pour atteindre 86.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est inférieur à celui de la moyenne des 5 années précédentes avec un écart **favorable de 9 %** quand celui des départements de référence est supérieur de 9 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

En 2017, les 86 accidents graves représentent 4 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 72 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

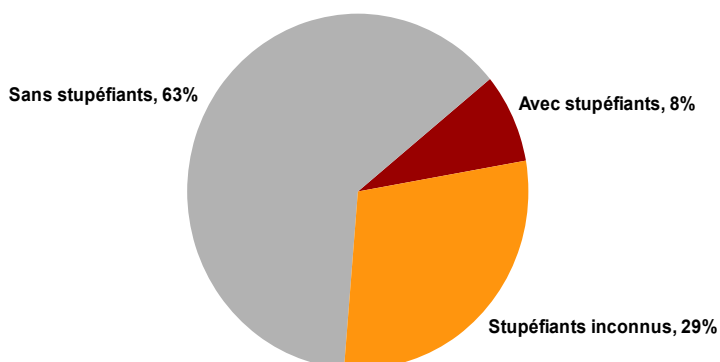
Le facteur alcool est identifié dans 10 % des accidents graves* du département. Ce taux est **inférieur de 7 points** par rapport à 2016 et également inférieur de 10 points à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 3 personnes tuées soit 2 de moins par rapport à 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 20 % de la mortalité totale de la Haute-Marne.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 16 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 86 accidents graves



Dans le département de la Haute-Marne, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 71 % des accidents graves. Dans 8 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif, soit 3 points de moins qu'en 2016. C'est le même ratio dans les départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 2 personnes tuées sur les 15 dénombrées au total en 2016. C'est 2 en moins par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

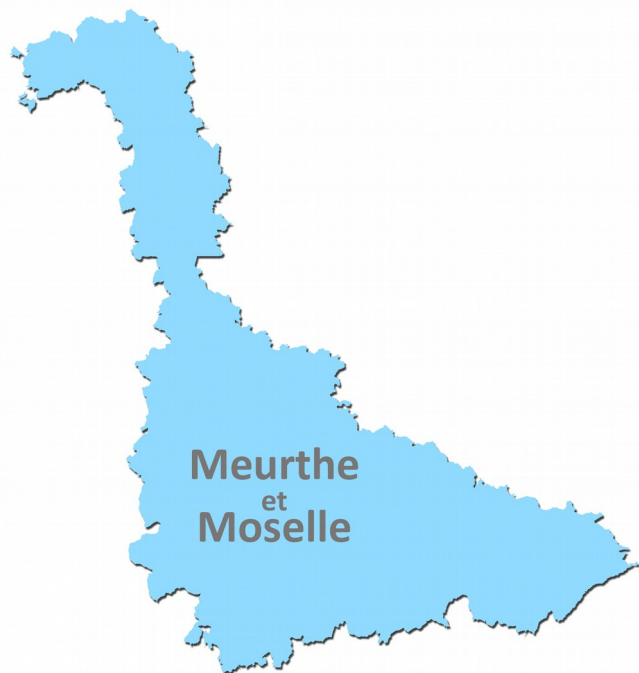
Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	0	0	1	0	5	0	1
Cyclomoteur	0	0	2	1	2	1	0
Motocyclette	0	1	3	5	8	0	0
VL	1	1	16	16	14	5	4
VU	0	0	0	4	1	0	0
Autres	0	0	0	0	2	0	0
PL et TC	0	0	0	0	2	0	0
Piétons	1	1	0	1	0	4	2

Les usagers les moins gravement touchés dans la Haute-Marne sont les jeunes de moins de 18 ans ainsi que les seniors de plus de 64 ans. En revanche, c'est pour la tranche d'âge des 45-64 ans que le nombre de victimes graves est le plus élevé puisqu'elles représentent un tiers (32 %) des victimes du département. C'est 2 points de moins qu'en 2016 et 9 points de plus par rapport aux départements de référence. Si la moitié des victimes graves sont majoritairement des usagers de véhicules légers, ceux des 2 roues motorisés (cyclos et motos) regroupent la seconde proportion la plus importante. Ainsi le nombre de victimes graves parmi ces usagers représente un cinquième (22 %) de l'ensemble des victimes. C'est 4 points de moins qu'en 2016 et que les départements de référence. Parmi ces usagers de 2 roues motorisés, les 45-64 ans sont les plus fortement touchés.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 5 246 km²
 Population : 730 593 habitants
 Densité : 139 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 375 587
 (1 voiture pour ±2 habitants)
 Autoroutes : 132 km
 Routes nationales : 130 km
 Routes départementales : 3 314 km

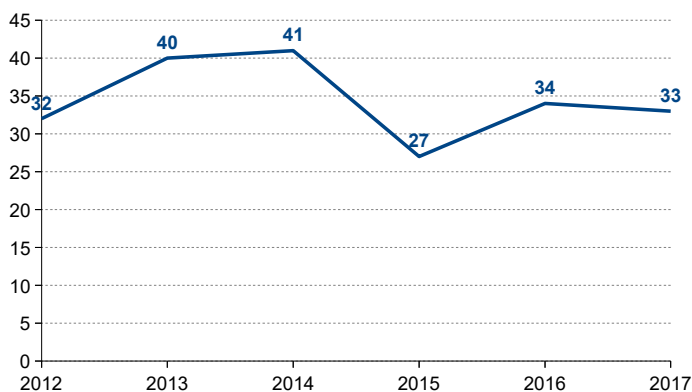


BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	637	-3,5%
accidents mortels	32	0
accidents graves	217	9,6%
Victimes	824	-4,5%
personnes tuées	33	-1
personnes blessées hospitalisées	219	7,9%
personnes blessées légèrement	572	-8,6%
Gravité	14,7%	-1,4 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

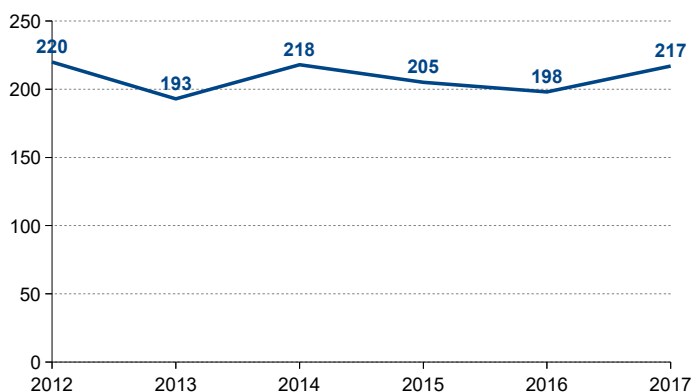


L'évolution de la mortalité est contrastée depuis 2012. La tendance favorable de 2015 n'est pas confirmée depuis avec 7 et 6 personnes tuées de plus en 2016 et 2017.

Cette mortalité se situe en 2017 en dessous de la moyenne des 5 années précédentes avec **2 personnes tuées de moins**. S'agissant des départements de référence le constat est opposé avec une mortalité supérieure de 6 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 33 personnes décédées en Meurthe-et-Moselle en 2017 représentent 12 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



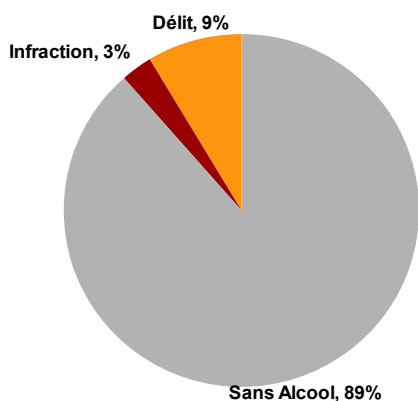
L'évolution générale du nombre d'accidents graves est contrastée depuis 2012. L'amélioration des années 2015 et 2016 ne se confirme pas en 2017 avec un nombre d'accidents graves **en hausse de 9 %** par rapport à 2016.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est supérieur à celui de la moyenne des 5 années précédentes avec un écart **de 5 %** quand celui des départements de référence est supérieur de 7 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

En 2017, les 217 accidents graves représentent 11 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 174 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

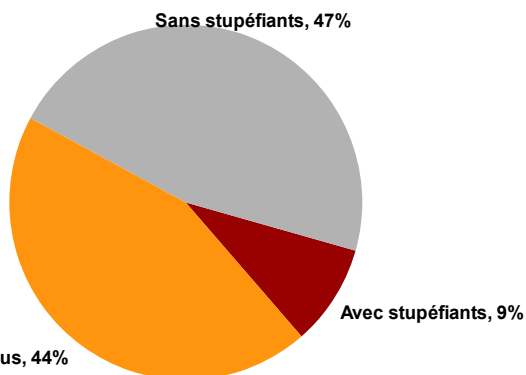
Le facteur alcool est identifié dans 12 % des accidents graves* du département. Ce taux est **inférieur de 3 points** à celui de 2016 et également inférieur de 6 points à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 4 personnes tuées soit **3 de moins** par rapport à 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 12 % de la mortalité totale de la Meurthe-et-Moselle.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit en situation de délit. Il reste néanmoins 20 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 217 accidents graves



Dans le département de la Meurthe-et-Moselle, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 56 % des accidents graves. Dans 9 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif. C'est 3 points de moins qu'en 2016 et 2 points de plus par rapport aux départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 5 personnes tuées sur les 33 dénombrées au total en 2017. C'est **1 de plus** par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	1	2	3	3	1	3	1	
Cyclomoteur	0	7	2	3	1	1	2	
Motocyclette	1	1	9	19	17	1	0	
VL	4	4	30	28	27	6	6	
VU	0	0	2	4	0	0	1	
Autres	0	0	0	0	1	0	0	
PL et TC	0	0	0	1	0	0	0	
Piétons	3	7	5	8	14	9	14	

Les usagers les moins gravement touchés en Meurthe-et-Moselle sont les 0-13 ans. En revanche, les adultes de 25 à 44 ans représentent 26 % du nombre total de victimes graves du département, même si c'est **2 points de moins** par rapport à 2016 et 3 de moins que les départements de référence. S'agissant des usagers vulnérables que sont les piétons, ils représentent 24 % des usagers gravement touchés, soit la seconde proportion après les VL. Les plus de 64 ans représentent 38 % des piétons gravement touchés. Autres usagers vulnérables, les 2 roues motorisés (cyclos et motos) qui représentent 25 % de l'ensemble des victimes graves. C'est **11 points de plus** par rapport à 2016 et 1 point de moins que pour les départements de référence. Parmi ces usagers de 2 roues motorisés, les deux tiers (62 %) ont entre 25 et 64 ans. Enfin, pour les jeunes de 18 à 24 ans, ils constituent 21 % des victimes graves, comme en 2016. C'est 3 points de plus que pour les départements de référence.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 211 km²
 Population : 189 720 habitants
 Densité : 31 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 94 888
 (1 voiture pour ±2 habitants)
 Autoroutes : 59 km
 Routes nationales : 77 km
 Routes départementales : 3 525 km

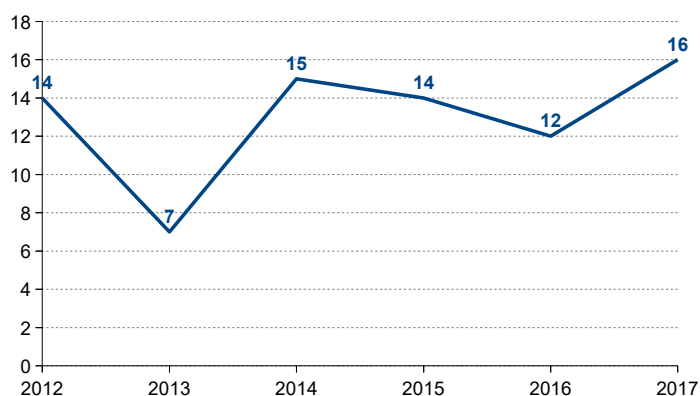


BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	92	17,9%
accidents mortels	15	3
accidents graves	65	6,6%
Victimes	128	11,3%
personnes tuées	16	4
personnes blessées hospitalisées	58	-9,4%
personnes blessées légèrement	54	38,5%
Gravité	23,1%	3,4 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

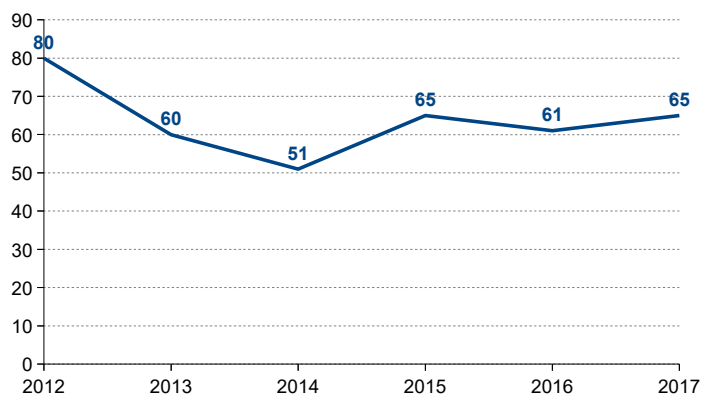


Après une évolution favorable de la mortalité jusqu'en 2013, la tendance s'est nettement inversée depuis 2014. Cette tendance est de nouveau favorable jusqu'en 2016. Le nombre de personnes tuées repart à la hausse en 2017 avec **4 personnes tuée de plus** par rapport à 2016.

Cette mortalité se situe en 2017 au-dessus de la moyenne des 5 années précédentes avec **4 personnes tuées de plus**. S'agissant des départements de référence le constat est différent avec une mortalité en 2017 similaire à la moyenne 2012-2016.

Les 16 personnes décédées en Meuse en 2017 représentent 6 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



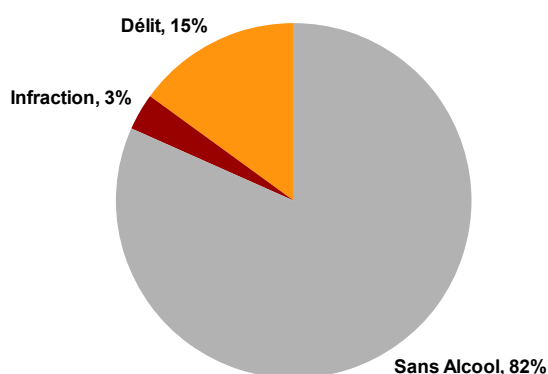
Le nombre d'accidents graves avait beaucoup diminué jusqu'en 2014. Il a ré augmenté en 2015 et est stable depuis.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est supérieur à celui de la moyenne des 5 années précédentes avec un écart **de 3 %** alors qu'il est supérieur de 9 % pour les départements de référence.

En 2016, les 65 accidents graves représentent 3 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 60 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

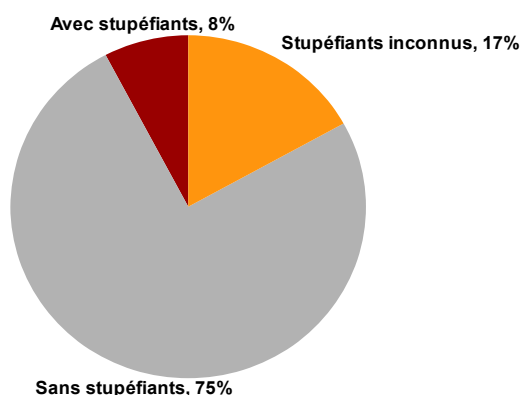
Le facteur alcool est identifié dans 18 % des accidents graves* du département. Ce taux est le même qu'en 2016 mais **inférieur de 2 points** à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 4 personnes tuées comme en 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente un quart de la mortalité totale de la Meuse.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 8 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 65 accidents graves



Dans le département de la Meuse, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 83 % des accidents graves. Dans 8 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif. C'est **1 point de plus** qu'en 2016 et c'est le même ratio que pour les départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 1 personne tuée sur les 16 dénombrées au total en 2017. C'est 1 de moins par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	0	1	0	0	1	1	1
Cyclomoteur	0	2	0	0	0	0	0
Motocyclette	0	0	2	3	9	0	0
VL	2	1	5	9	8	0	3
VU	0	0	1	3	3	0	0
Autres	0	1	0	1	1	0	0
PL et TC	0	0	0	0	0	0	0
Piétons	3	0	0	2	3	0	8

Les usagers les moins gravement touchés en Meuse sont les 0-17 ans et les 65-74 ans. En revanche, les 45-64 ans représentent deux tiers du nombre total de victimes graves du département. Ces 45-64 ans sont majoritairement répartis entre VL et motocyclettes. S'agissant des usagers vulnérables que sont les piétons, ils sont au second rang des victimes graves après les VL et, comme en 2016, la moitié d'entre eux était des seniors de plus de 74 ans. C'est 18 points de plus par rapport à la référence. Enfin, concernant les 2 roues-motorisés (cyclos et motos) la moitié des victimes graves avait entre 45 et 64 ans.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 6 216 km²

Population : 1 043 923 habitants

Densité : 168 habitants / km²

Parc de voitures particulières : 575 048
(1 voiture pour ±2 habitants)

Autoroutes : 220 km

Routes nationales : 90 km

Routes départementales : 4 300 km

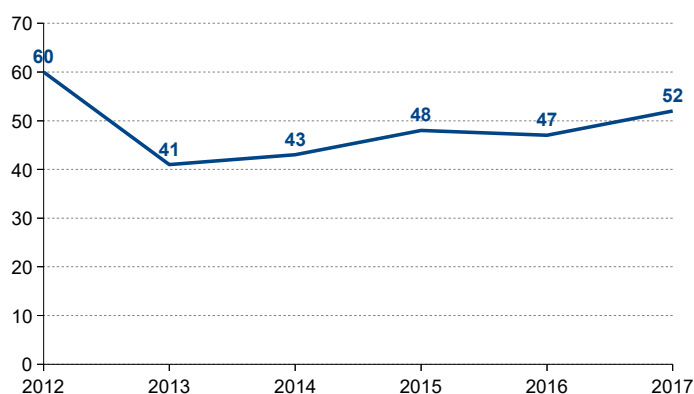
BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	481	-4,6%
accidents mortels	50	10
accidents graves	296	-0,3%
Victimes	664	-4,5%
personnes tuées	52	5
personnes blessées hospitalisées	294	-7,0%
personnes blessées légèrement	318	-4,2%
Gravité	16,9%	3,4 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

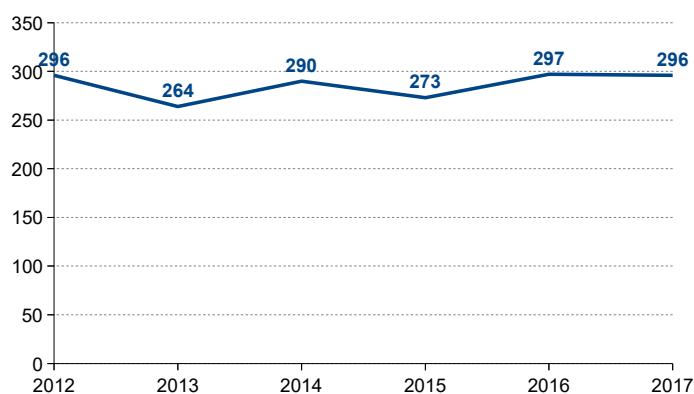


Après une baisse sensible de 32 % constatée en 2013, la tendance d'évolution de la mortalité s'est inversée depuis pour arriver à 52 personnes tuées en 2017.

Cette mortalité se situe en 2017 au-dessus de la moyenne des 5 années précédentes avec **4 personnes tuées de plus**. S'agissant des départements de référence le constat est identique avec une mortalité supérieure de 6 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 52 personnes décédées en Moselle en 2017 représentent 19 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



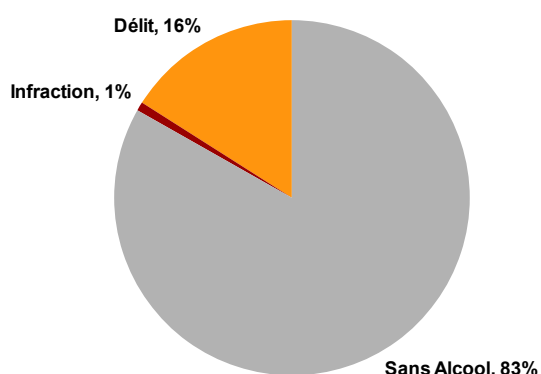
Depuis 2013, le nombre d'accidents graves en Moselle est en globalement en légère hausse même si l'année 2017 s'est terminée comme 2016

Le nombre d'accidents graves en 2017 est supérieur à celui de la moyenne des 5 années précédentes avec un écart défavorable de 4 % quand celui des départements de référence est supérieur de 7 %.

En 2017, les 296 accidents graves représentent 15 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 244 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

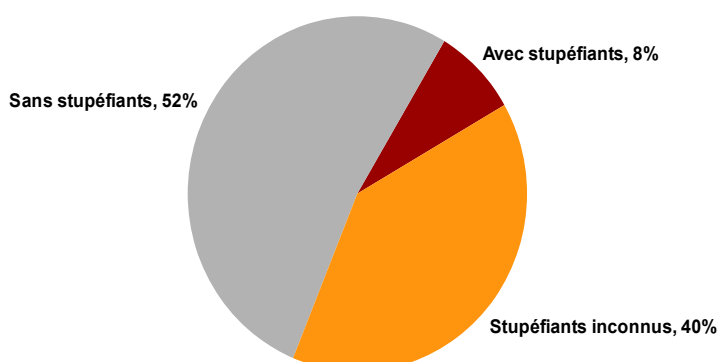
Le facteur alcool est identifié dans 17 % des accidents graves* du département. Ce taux est **supérieur de 2 points** par rapport à 2016 et **inférieur de 1 point** à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 10 personnes tuées soit 2 de plus par rapport à 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 19 % de la mortalité totale de la Moselle.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 18 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 296 accidents graves



Dans le département de la Moselle, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 60 % des accidents graves. Dans 8 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif. C'est un point de moins qu'en 2016 et c'est un point de plus par rapport aux départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 7 personnes tuées sur les 52 dénombrées au total en 2017. C'est 4 de plus par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	1	1	1	4	6	4	3
Cyclomoteur	1	10	3	3	2	0	0
Motocyclette	0	4	8	33	17	2	0
VL	6	4	22	64	37	10	11
VU	0	0	1	4	4	3	0
Autres	0	1	0	2	0	0	0
PL et TC	0	0	0	0	0	0	1
Piétons	15	4	4	13	15	4	18

Les usagers les moins gravement touchés en Moselle sont les moins de 14 ans. En revanche, les adultes de 25 à 44 ans représentent 36 % du nombre total de victimes graves du département. C'est 7 points de plus par rapport à 2016 et également par rapport aux départements de référence. S'agissant des usagers vulnérables, les proportions de piétons et de 2 roues-motorisés (cyclos et motos) gravement touchés sont pratiquement identiques respectivement 21 % et 24 %. Ainsi pour les piétons, les seniors de 75 ans et plus, sont concernés à 25 % soit le ratio le plus élevé comme en 2016. Concernant, les usagers gravement touchés de 2 roues motorisés, 44 % des motards ont entre 25 et 44 ans et 53 % des usagers de cyclos sont des adolescents de 14 à 17 ans. Ces proportions restent bien supérieures à celles des départements de référence qui sont de 34 % pour les motards et 44 % pour les usagers de cyclos.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 4 755 km²
Population : 1 120 944 habitants
Densité : 236 habitants / km²
Parc de voitures particulières : 580 579
 (1 voiture pour ±2 habitants)
Autoroutes : 192 km
Routes nationales : 26 km
Routes départementales : 3 668 km

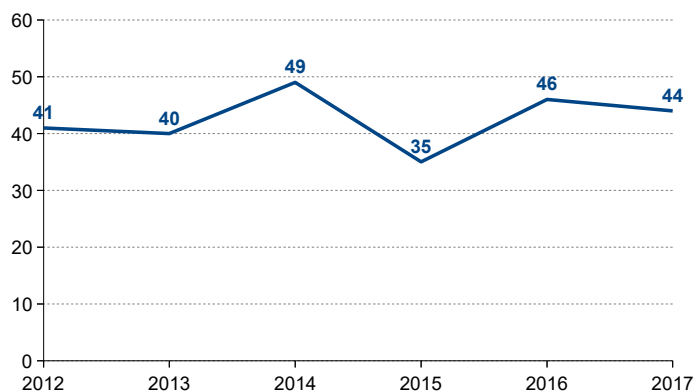


BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	789	-3,5%
accidents mortels	43	2
accidents graves	305	1,0%
Victimes	1 034	-3,9%
personnes tuées	44	-2
personnes blessées hospitalisées	303	-9,8%
personnes blessées légèrement	687	-1,0%
Gravité	14,1%	0,5 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

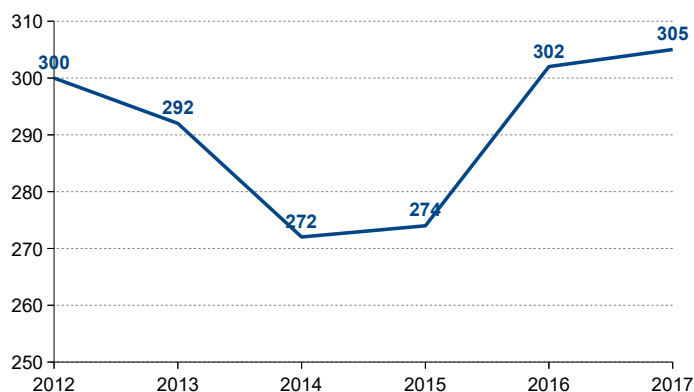


L'évolution de la mortalité est contrastée sur la période 2012-2016 et aucune tendance claire ne se dégage. Avec 44 personnes tuées, l'année 2017 ressemble fort à 2016.

Cette mortalité se situe en 2017 au-dessus de la moyenne des 5 années précédentes avec 2 personnes tuées de plus. S'agissant des départements de référence le constat est identique avec une mortalité supérieure de 6 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 44 personnes décédées dans le Bas-Rhin en 2017 représentent 16 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



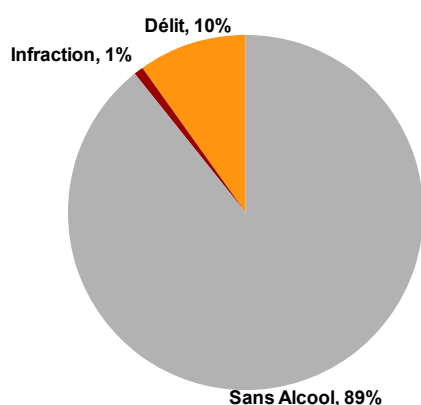
Après une évolution très favorable du nombre d'accidents graves entre 2012 et 2015, la tendance s'est inversée ensuite avec en 2016 et en 2017 une hausse de 10 %.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est supérieur à celui de la moyenne des 5 années précédentes avec un écart de 6 %. Le même constat est observé pour les départements de référence.

En 2017, les 305 accidents graves représentent 16 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 233 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

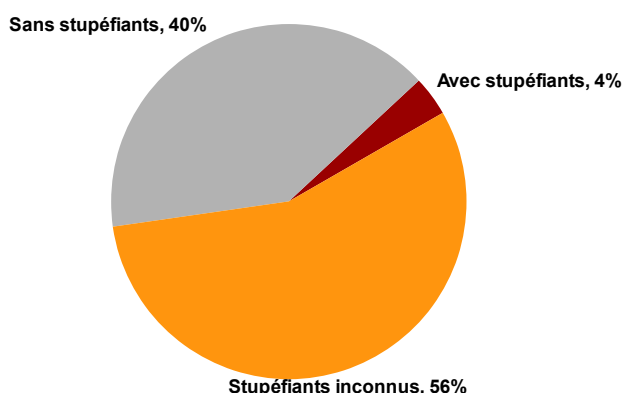
Le facteur alcool est identifié dans 11 % des accidents graves* du département. Ce taux est **inférieur de 2 points** par rapport à 2016 et également **inférieur de 7 points** à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 3 personnes tuées soit **4 de moins** par rapport à 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 7 % de la mortalité totale du Bas-Rhin.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 24 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 305 accidents graves



Dans le département du Bas-Rhin, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 44 % des accidents graves. Dans 4 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif. C'est 5 points de moins qu'en 2016 et également c'est 3 points de moins par rapport aux départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 1 personne tuée sur les 44 dénombrées au total en 2017. C'est **4 de moins** par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	1	7	2	13	11	4	8
Cyclomoteur	0	16	9	7	0	1	0
Motocyclette	0	2	17	25	26	1	0
VL	6	0	14	49	34	10	14
VU	0	0	1	5	3	1	2
Autres	0	0	2	0	4	0	0
PL et TC	0	0	0	2	2	0	0
Piétons	9	4	3	5	15	3	9

Les usagers les moins gravement touchés dans le Bas-Rhin sont les jeunes de moins de 14 ans et seniors de 65 à 74 ans. En revanche, les jeunes adultes de 25 à 44 ans sont les plus atteints et représentent 31 % du nombre total de victimes graves du département. Cette proportion est supérieure de 4 points à celle de 2016 et supérieure de 2 points à celle des départements de référence. S'agissant des usagers vulnérables, pratiquement un tiers de l'ensemble des victimes graves sont des usagers de 2 roues-motorisés (cyclos et motos). Ainsi, 48 % des usagers de cyclos, sont des adolescents de 14 à 17 ans alors que s'agissant des usagers de motos, un tiers d'entre eux sont des adultes de 45 à 64 ans. Concernant les piétons gravement touchés, un cinquième sont des enfants de moins de 13 ans. Enfin, pour les jeunes de 18 à 24 ans, quand environ un tiers d'entre eux sont des victimes graves dans un VL, un tiers de ces jeunes sont également touchés quand ils sont usagers d'un 2 roues-motorisé.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 3 525 km²
Population : 764 205 habitants
Densité : 217 habitants / km²
Parc de voitures particulières : 419 119
 (1 voiture pour ±2 habitants)
Autoroutes : 108 km
Routes nationales : 62 km
Routes départementales : 2 604 km

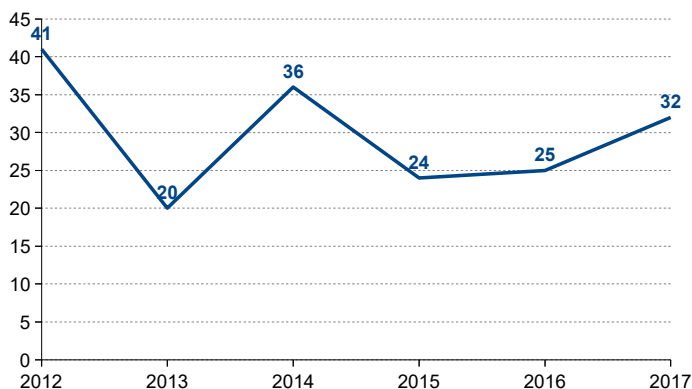
Accidents corporels	643	39,2%
accidents mortels	31	6
accidents graves	336	20,9%
Victimes	797	40,6%
personnes tuées	32	7
personnes blessées hospitalisées	337	19,5%
personnes blessées légèrement	428	64,6%
Gravité	9,2%	0,2 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016



ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

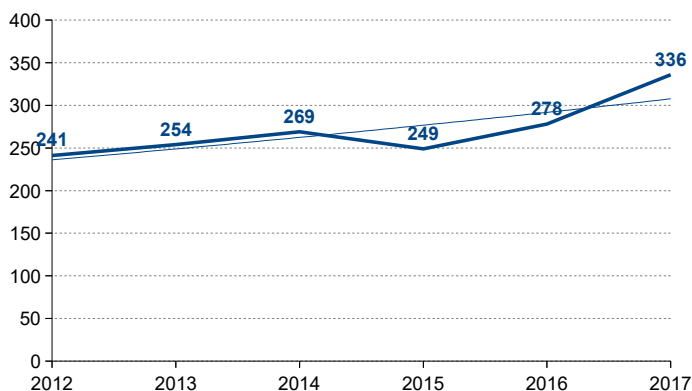


La mortalité avait baissé en 2015 et en 2016 par rapport aux années précédentes, mais elle repart à la hausse pour atteindre 32 personnes tuées en 2017.

Cette mortalité se situe en 2017 au-dessus de la moyenne des 5 années précédentes avec **3 personnes tuées de plus**. S'agissant des départements de référence le constat est identique avec une mortalité supérieure de 6 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Les 32 personnes décédées dans le Haut-Rhin en 2017 représentent 11 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



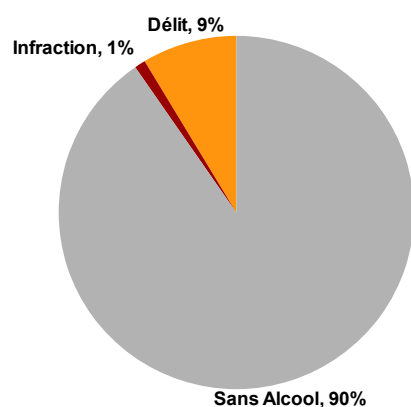
Après la baisse observée en 2015, les années 2016 et 2017 voient se poursuivre la tendance globale à la hausse du nombre d'accidents graves qui augmente en moyenne de 5 % par an sur la période 2012-2017.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est supérieur à celui de la moyenne des 5 années précédentes avec un écart défavorable de 30 % quand celui des départements de référence est supérieur de 6 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

En 2017, les 336 accidents graves représentent 17 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 301 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

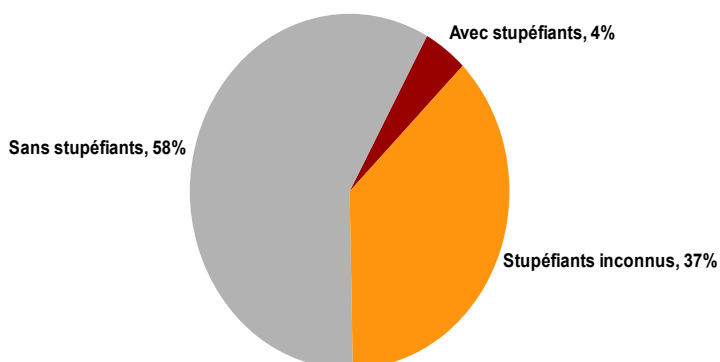
Le facteur alcool est identifié dans 10 % des accidents graves* du département. Ce taux est inférieur de 8 points à celui de 2016 mais est **inférieur de 8 points** à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 2 personnes tuées soit **2 de moins** par rapport à 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 6 % de la mortalité totale dans le Haut-Rhin.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 10 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 336 accidents graves



Dans le département du Haut-Rhin, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 63 % des accidents graves. Dans 4 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif. Cette proportion est inférieure de 2 points à celle de 2016 et c'est **3 points de moins** par rapport aux départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 5 personnes tuées sur les 32 dénombrées au total en 2016. C'est 3 de plus par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages							
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	
Bicyclette	4	6	4	9	20	10	2	
Cyclomoteur	0	18	3	2	5	0	0	
Motocyclette	1	2	14	18	28	2	0	
VL	3	2	50	36	39	7	18	
VU	0	1	0	4	3	0	0	
Autres	0	0	1	0	1	1	0	
PL et TC	0	0	0	2	1	0	0	
Piétons	10	3	3	5	14	7	10	

Les usagers les moins gravement touchés dans le Haut-Rhin sont les jeunes de moins de 14 ans. En revanche, les adultes de 45 à 64 ans sont les plus concernés et représentent 30 % du nombre total de victimes graves du département. Cette proportion est supérieure de 4 points à celle de 2016 et de 2 points à celle des départements de référence. S'agissant des usagers vulnérables que sont les piétons, les seniors de plus de 64 ans représentent la plus forte proportion de piétons gravement touchés avec un ratio de 32 %. Pour les 2 roues motorisés (cyclos et motos) autres usagers vulnérables, ils représentent 25 % de l'ensemble des victimes graves, soit au second rang après les VL. C'est 1 point de moins par rapport à 2016 mais semblable aux départements de référence. Il faut noter que la moitié (56 %) des adolescents gravement touchés le sont sur un cyclomoteur. Quant aux motos, les deux tiers des victimes graves ont entre 25 et 64 ans. Enfin, pour les jeunes de 18 à 24 ans, un quart d'entre eux sont des victimes graves d'accidents corporels de 2 roues-motorisés, juste après ceux en VL.

LES CHIFFRES CLÉS

Superficie : 5 874 km²
 Population : 369 351 habitants
 Densité : 63 habitants / km²
 Parc de voitures particulières : 198 035
 (1 voiture pour ±2 habitants)
 Autoroutes : 51 km
 Routes nationales : 150 km
 Routes départementales : 3 226 km

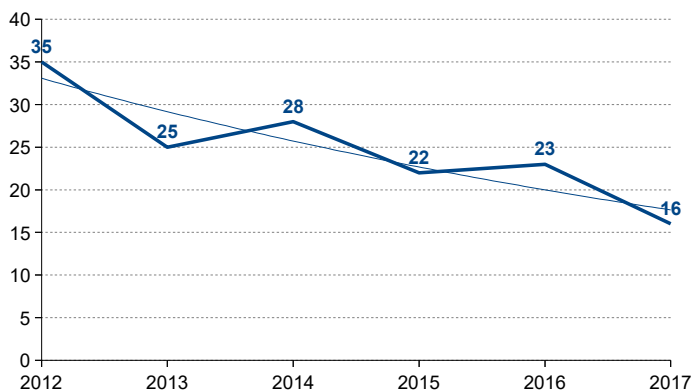


BILAN GLOBAL	2017	Evolution*
Accidents corporels	178	-5,3%
accidents mortels	16	-7
accidents graves	144	-11,7%
Victimes	252	-0,8%
personnes tuées	16	-7
personnes blessées hospitalisées	146	-16,1%
personnes blessées légèrement	90	57,9%
Gravité	11,1%	-3 pt(s)

* % d'évolution ou différence par rapport à 2016

ÉVOLUTIONS ANNUELLES

PERSONNES TUÉES

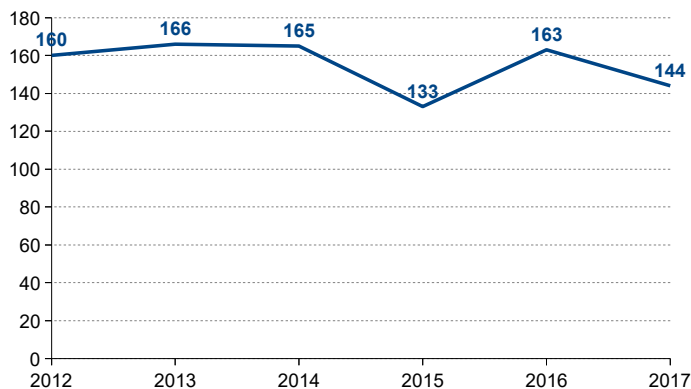


Sur ces 6 dernières années, la mortalité a baissé en moyenne de 12 % par an dans le département pour atteindre 16 personnes tuées en 2017.

Cette mortalité se situe en 2017 en dessous de la moyenne des 5 années précédentes avec 10 personnes tuées de moins. S'agissant des départements de référence le constat est différent avec une mortalité en 2017 similaire à la moyenne 2012-2016.

Les 16 personnes décédées dans les Vosges en 2017 représentent 6 % de la mortalité de la région Grand Est.

ACCIDENTS GRAVES



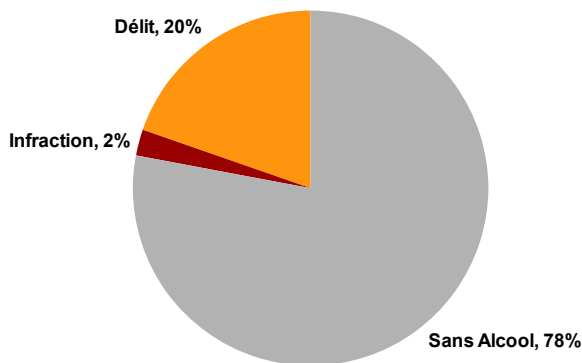
Depuis 2012, l'évolution pour les accidents graves est globalement stable même si une légère baisse s'observe en 2017.

Le nombre d'accidents graves en 2017 est inférieur de 9 points à celui de la moyenne des 5 années précédentes quand celui des départements de référence est supérieur de 9 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

En 2017, les 144 accidents graves représentent 7 % de ceux de la région Grand Est.

ALCOOL

Implication de l'alcool dans les 127 accidents graves*



* Seuls sont étudiés les accidents graves où un dépistage a été réalisé, avec un résultat positif ou négatif.

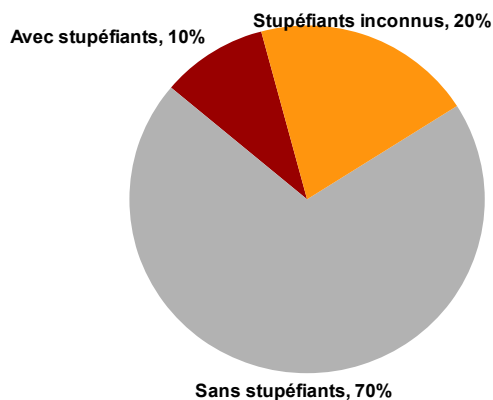
Le facteur alcool est identifié dans 22 % des accidents graves* du département. Ce taux est **supérieur de 11 points** par rapport à 2016 et également **supérieur de 2 points** à celui des départements de référence.

La mortalité générée par ces accidents graves où le taux d'alcool mesuré est supérieur au taux légal (> à 0,5 g/l) est de 2 personnes tuées soit comme en 2016. Cette mortalité en présence du facteur alcool, représente 12 % de la mortalité totale des Vosges.

Il faut noter que lorsqu'un taux d'alcool est dépisté il est majoritairement supérieur ou égal à 0,8 g/l soit presque systématiquement en situation de délit. Il reste néanmoins 12 % de l'ensemble des accidents graves du département où l'alcoolémie est inconnue.

STUPÉFIANTS

Implication des stupéfiants dans les 144 accidents graves



Dans le département des Vosges, un dépistage aux stupéfiants a été réalisé dans 80 % des accidents graves. Dans 10 % des cas, le résultat des tests s'est avéré positif. C'est **4 points de plus** qu'en 2016 et deux points de plus que les départements de référence.

La mortalité engendrée dans le département par ces accidents graves où la positivité aux stupéfiants a été établie est de 1 personne tuée sur les 16 dénombrées au total en 2016. C'est 1 de moins par rapport à 2016.

CATÉGORIES D'USAGERS / TRANCHES D'AGES

Répartition des victimes graves suivant l'âge dans les catégories d'usagers

Usagers	Ages						
	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Bicyclette	5	0	1	2	3	1	2
Cyclomoteur	0	4	0	1	1	1	0
Motocyclette	0	2	6	17	10	1	0
VL	1	1	21	19	20	8	9
VU	0	0	0	0	2	0	0
Autres	0	0	0	4	2	0	0
PL et TC	0	0	0	0	0	0	0
Piétons	2	3	0	2	3	4	4

Les usagers les moins gravement touchés dans les Vosges sont les jeunes de moins de 14 ans. En revanche, un quart des victimes graves a entre 25 et 44 ans. Cette proportion est similaire à 2016 et à celle des départements de référence. Concernant les usagers vulnérables que sont les piétons, la moitié sont des seniors de plus de 65 ans. S'agissant des accidents corporels impliquant des usagers de 2 roues motorisés (cyclos et motos), un tiers de ces usagers a entre 25 et 44 ans. Pour les adolescents de 14 à 17 ans, 40 % d'entre eux sont gravement touchés dans des accidents de cyclomoteurs, une proportion inférieure de 12 points par rapport à 2016. Enfin, s'agissant des jeunes de 18 à 24 ans, ils sont très majoritairement victimes graves dans des véhicules légers.

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de la région Grand Est
Service transports**

2 rue Augustin Fresnel
CS 95038
57071 METZ Cedex 3
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99

Impression : HELIO Service – ZI des Sablons – 54670 Custines

www.developpement-durable.gouv.fr